



2024

Revue Communale **PERS-JUSSY**



Calendrier des manifestations

Pensez à vérifier à chaque date si elles ont lieu, sur le panneau lumineux, sur notre site ou sur l'application « Pers-Jussy Clic ».

HIVER

Jeu. 4 jan. >> **Don du Sang à 16h** - Salle communale
Ven. 5 jan. >> **Vœux du Maire** - Salle communale
Sam. 20 jan. >> **Stage danse** (bachata et danses en ligne) par Pers-Jussy Danse à partir de 14h
Salle communale
Sam. 3 fév. >> **Remerciement Perjussienne**
Salle Communale
Sam 10 et Dim 11 fév. >> **Week-end par la Cantine de Pers-Jussy** (à définir) Salle Communale
Ven. 16 fév. >> **AG Perjussienne** - Salle le Diapason
Sam. 17 fév. >> **Tartifoot** - Salle communale d'Arbusigny
Ven. 1^{er} mars >> **AG Mad'ag à 19h30** - Diapason
Sam. 2 mars >> **Soirée par la chorale Arc-en-Ciel à partir de 17h** - Salle communale
Ven. 8 mars >> **AG Les Amis de Pers Jussy à 20h**
Salle le Diapason
Sam. 9 mars >> **Concert des Profs de l'École de Musique à 20h** - Salle Communale
Ven. 15 mars >> **AG Pers-Jussy Sport Auto à 19h**
Sam. 16 mars >> **Soirée du Ski Club** - Salle Communale
Ven. 22 mars >> **AG La Liane à 19h** - Salle Le Diapason
Sam. 23 mars >> **Nettoyage de la Commune**
Ven. 22 au Dim. 24 mars >> **Exposition Photo par Pixel d'Argent** - Salle Communale

PRINTEMPS

Sam. 6 avril >> **Loto de l'APE** (après-midi pour les enfants / soirée loto adulte) - Salle Communale
Ven. 12 avril >> **Soirée Théâtre Les Amis de Pers-Jussy à 20h** - Salle Communale
Sam. 13 avril >> **Stage danse** (bachata et danses en ligne) par Pers-Jussy Danse à partir de 14h - Salle communale
Sam. 13 avril >> **Repas à emporter par le Foot**
Stade des Fins
Jeu. 18 avril >> **Don du Sang à 16h** - Salle communale
Dim. 21 avril >> **Journée de la Terre et Randonnée des Saveurs** - Commune de Pers Jussy
Sam. 4 mai >> **Vente de fleurs APE**
Supermarché Casino
Sam. 8 mai >> **Commémoration au Monument aux Morts**
Sam. 11 mai >> **AG Aime et Dictée à partir de 10h**
Salle Communale
Sam. 18 mai >> **Tournoi et Concert par le Foot**
Stade des Fins
Sam. 18 mai >> **Soirée dansante Pers-Jussy Danse**
Salle Communale
Dim. 19 mai >> **Slalom auto**
Sam. 8 juin >> **Fête de l'École de musique à partir de 10h** - Salle Le Diapason
Dim. 9 juin >> **Brocante organisée par la Cantine**
Stade de Fins
Dim. 9 juin >> **Élections Européennes**
Mer. 12 juin >> **AG Pers-Jussy Danse à 20h**
Salle Communale

Ven. 14 juin >> **AG de la Chasse à 20h30**
Salle Communale
Sam. 15 juin >> **Concert Chorale Arc-En-Ciel** (avec 2 autres chorales et Harmonie) à partir de 18h
Salle Communale
Ven. 21 et Sam. 22 juin >> **33^e Rallye des Bornes**
Sam. 22 et Dim. 23 juin >> **Ball-Trap organisé par L'Amical de la Cabane** - Lieu-dit « Les Communaux »
Ven. 28 juin >> **AG du Foot à 20h** - Stade des Fins
Ven. 28 juin >> **Fête des écoles** - Salle Communale
Sam. 29 juin >> **Fête du Foot** - Stade des Fins

ÉTÉ

Mer. 10 juil. >> **Don du sang à 16h** - Salle communale
Sam. 13 juil. >> **Soirée Festive par le Comité des Fêtes**
Stade des Fins
Dim. 14 juil. >> **Commémoration au Monument aux Morts**
Ven. 23 août >> **Réunion de préparation pour la Batteuse** - Stade des Fins
Dim. 25 août >> **Fête de la Batteuse**
Mar. 3 sep. >> **AG Gym Pers-Jussy** - Salle communale
Sam. 7 sep. >> **Forum des Associations**
Salle Communale
Mar. 10 sep. >> **AG Cantine et APE** - Salle Communale
Dim. 15 sep. >> **Repas des aînés** - Salle Communale
Dim. 15 sep. >> **Course de Caisse à Savon par Pers Jussy Sport Auto** - Commune de Pers Jussy
Sam. 21 et Dim 22 sep. >> **Exposition par les Amis de Pers-Jussy à l'occasion des Journées du Patrimoine** - Salle Communale
Ven. 27 sep. >> **Réunion de préparation à la Perjussienne** - Salle le Diapason
Dim. 29 sep. >> **Vente de puériculture par la Cantine**
Salle Communale

AUTOMNE

Sam. 5 oct. >> **Soirée Sénégalaise par la Liane à partir de 19h** - Salle Communale
Sam. 12 octobre >> **Bal Folk par l'association MAD'AG à partir de 19h** - Salle Communale
Sam. 12 oct. >> **Octobre Rose par le Foot**
Stade des Fins
Dim. 13 oct. >> **Perjussienne** - Stade des Fins
Sam. 19 oct. >> **Stage danse** (bachata et danses en ligne) par Pers-Jussy Danse à partir de 14h - Salle communale
Dim. 20 oct. >> **Fête des Vergers par la Mairie et le Syndicat Mixte du Salève**
Jeu. 24 oct. >> **Don du Sang à 16h** - Salle communale
Sam. 26 oct. >> **Soirée Châtaigne avec les Amis de Pers Jussy à 20h** - Salle Communale
Jeu. 31 oct. >> **Soirée Halloween de l'APE**
Salle Communale
Sam. 2 nov. >> **Repas du Club des Saveurs à 20h**
Salle Communale
Ven. 8 nov. >> **AG du Comité des Fêtes - Élaboration**

du Calendrier des manifestations 2025 à 20h30

Salle Communale
Sam. 9 au Lun. 11 nov. >> **Vente de Jouets par MAD'AG**
Salle Communale
Lun. 11 nov. >> **Commémoration au Monument aux Morts**
Ven. 15 nov. >> **AG du Ski Club à 20h** - Salle Communale
Dim. 17 nov. >> **Thé Dansant toute la journée par AIME**
Salle Communale
Mer. 20 nov. >> **AG de l'École de Musique à 19h30**
Salle Le Diapason
Ven. 22 nov. >> **AG de Pers-Jussy Vélo** - Salle le Diapason
Sam. 23 nov. >> **Soirée Karaoké par l'École de Musique à 20h** - Salle Communale
Sam. 30 nov. >> **Journée Jeux organisée par l'APE**
Salle Communale
Sam. 7 déc. >> **Marché de Noël** - Salle Communale
Sam. 14 déc. >> **Repas de remerciement de la Batteuse**
Salle Communale
Ven. 20 soir ou sam. 21 déc. >> **Illuminations de Noël**
Commune de Pers Jussy
Lun. 30 déc. >> **Don du sang à 16h** - Salle communale



Sommaire

Calendrier des manifestations	2
Éditorial.	3
Commissions.	4-15
Vie municipale	16-22
Vie associative	23-48
État civil	49
Histoire	50-51
Syndicat des Usse.	52
Expressions libres	53
Infos pratiques	54-55

Directrice de publication : Mme Isabelle Roguet
Responsable de rédaction : Mme Dominique Brand
1600 exemplaires - Dépôt légal janvier 2024
Édition : CTOCOM - Bogève - www.ctocom.fr

Le mot du Maire

2024 nous ouvre les bras et c'est avec beaucoup de plaisir que je tiens à vous souhaiter santé, bonheur, espoir, réconfort et une très belle année.

Nous pouvons dire que nous sommes face aux défis de notre époque.

Ces défis sont majeurs: réchauffement climatique, défi économique et social, défi numérique, démographique avec tout ce que cela incombe en matière d'infrastructures, de services, de logement, et bien sûr de financement.

En tant que collectivité nous subissons de plein fouet, comme toutes les entreprises, les particuliers, commerçants, artisans... l'inflation, l'augmentation des coûts, des denrées, des services, l'augmentation de l'énergie...

Même si nous n'avons pas voulu augmenter le taux des impôts locaux, vous avez tous subis des augmentations sur vos fiches d'imposition qui viennent non pas des augmentations communales, mais bien de l'augmentation des bases fiscales, de l'augmentation de la GEMAPI pour la gestion des milieux aquatiques, de la mise en place de la taxe intercommunale de 4 % sur le foncier bâti.

Parallèlement à tout cela, l'État a baissé la Dotation Globale de Fonctionnement versée aux collectivités chaque année comme fond de trésorerie. Baisse des subventions et des aides des collectivités territoriales et nous ne sommes pas au bout de nos surprises.

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales qui devait être compensée à l'euro près, fausse nos budgets communaux.

Mais nous devons aller de l'avant et faire prospérer notre village. Offrir toujours plus de services à la population. Être aux côtés des écoles, des associations, des aînés, des jeunes, de toutes les Perjussiennes et de tous les Perjussiens.

Nous avons investi dans des travaux de sécurisation des traversées piétonnes, création de trottoirs, sécurisation des quais bus, gestion des eaux pluviales au carrefour du Nant Guin avec la pose de feux tricolores. En 2024, nous procéderons à des études tests pour ralentir la vitesse des automobilistes sur les routes communales, car nous sommes de plus en plus témoins d'imprudences et d'incivilités.

Les épisodes pluvieux de cet automne, qui seront plus fréquents à l'avenir, vont nous contraindre à faire de gros travaux de gestions des eaux pluviales. Ceci ne doit pas empêcher les riverains des ruisseaux et des rus de faire un entretien régulier pour éviter des débordements catastrophiques.

Nous avons eu plusieurs contacts avec des médecins généralistes pour leur installation sur la commune. Force et de constater que nous n'avons pas de locaux à leur proposer pour le moment et que les maisons médicales voisines peinent à se remplir. Nous sommes en contact avec la communauté professionnelle territoriale de santé Nord 74 pour répondre aux besoins de santé de notre bassin de population.

Comme annoncé nous serons dotés dès janvier d'une police pluri communale qui sera habilitée à intervenir sur les dossiers d'urbanisme, la sécurité sur les parkings des écoles, la vitesse sur les routes communales, les dépôts sauvages et toutes autres missions pour le bien de la population.

Enfin, nous sommes ravis de pouvoir partager avec vous cette nouvelle revue, rétrospective des actions et animations portées par la commune et les associations en 2023.

Je fais le vœu de conserver une belle commune attractive, à taille humaine avec un équilibre entre performance, équité et bon vivre ensemble.

Excellente année 2024.

Votre Maire,
Isabelle ROGUET



COMMISSION COMMUNICATION

Pour rappel, depuis 2020, notre objectif était d'améliorer, voire moderniser notre communication avec l'ensemble des Perjussiennes et des Perjussiens. Pour cela nous avons mis en place des nouveaux moyens de communication que vous plébiscitez :

En effet, **l'application Pers-Jussy Clic** vous donne accès à de nombreuses informations concernant la mairie, les écoles, les commerçants, les événements organisés au sein de la commune... à ce jour, nous dénombrons 1200 téléchargements.



La page Facebook, complément de l'application et du **site internet de la mairie**, nous permet aussi de partager des informations plus légères telles que des photos de notre belle commune. Elle est suivie par 1350 personnes avec des publications quasi quotidiennes et beaucoup d'interactions.



La revue que vous tenez entre vos mains, éditée à plus de 1600 exemplaires, recense les informations essentielles, qu'elles soient communales, sportives ou associatives. Ce document papier est devenu incontournable, surtout pour les personnes qui n'ont pas internet ou qui aiment se reconnaître sur les photos !

Le bulletin, édité aussi à plus de 1600 exemplaires, ne sera publié qu'une fois par an, en alternance avec la revue et dans le souci d'éviter des articles redondants.

AUJOURD'HUI NOTRE AVENTURE CONTINUE :

Après avoir sélectionné LUMIPLAN pour notre application, après être pleinement satisfaits de cet outil efficace pour diffuser les informations en temps réel et dans un souci constant de modernisation de nos systèmes de communication,

nous sommes heureux de vous présenter LUMIPLAY

Grâce à Lumiplay, **le panneau et l'application** seront gérés par un logiciel de saisie unique ce qui permettra d'optimiser notre communication ainsi que la visibilité de nos messages et renforcera notre cohérence éditoriale et l'impact de nos messages.

Quelques explications :

L'ancien panneau lumineux, installé en décembre 2015, devenait obsolète avec des zones moins lumineuses que d'autres. Sa particularité résidait dans le contenu pauvre puisque le nombre limité de caractères ne permettait pas une saisie complète de l'information à communiquer. De plus nous arrivions à une fin de contrat de location. Après une étude de pré-implantation, un rendez-vous sur le terrain et une définition de nos besoins, il apparaît que le panneau lumineux

est bien placé, l'endroit est stratégique, aux abords des écoles et des commerces.

Son emplacement est conforté par la société fournissant le panneau.

Présentation

Panneau de 2 m² dont le format portrait est choisi pour être conforme aux affiches des événements et des associations, il est adapté aux piétons et aux automobilistes.

Ce nouveau panneau moins cher, permet de proposer des contenus plus riches et améliore l'expérience utilisateur grâce aux nouvelles technologies, notamment grâce à la couleur et aux images d'une définition supérieure aux panneaux équivalents.



Particularités :

Lumiplan centralise l'ensemble de nos médias sur une plateforme logicielle : LUMIPLAY. Ce choix a pour objectif de proposer une expérience 360° pour les services communications de notre collectivité et facilite ainsi l'accès à l'information pour les Perjussiens. Possibilité de gérer plusieurs écrans même loin de la mairie et possibilité de différencier les contenus en fonction de l'endroit d'installation des panneaux (en prévision de l'implantation d'un totem ou d'une borne tactile devant la nouvelle mairie par exemple)

La communication est optimisée grâce à la banque d'images, aux pictogrammes et à la mise en forme avec aperçu... Possibilité de créer des contenus (texte ou image) ou possibilité d'insérer des pages web. Il est aussi connecté à des services distants telles que les prévisions météo, la date, la température, la fête du jour... Ces contenus dynamiques seront utiles aux habitants et renforceront l'attractivité du panneau.

Pour contrôler la puissance des LED, en fonction des conditions extérieures et en particulier la lumière ambiante, Lumiplan installe une cellule de luminosité à ajustement progressif, qui atténue la puissance lumineuse si les conditions météo le permettent. Ainsi, Il optimise sa consommation d'énergie en adaptant sa luminosité en fonction de l'ensoleillement donc meilleur contraste et meilleure lisibilité.

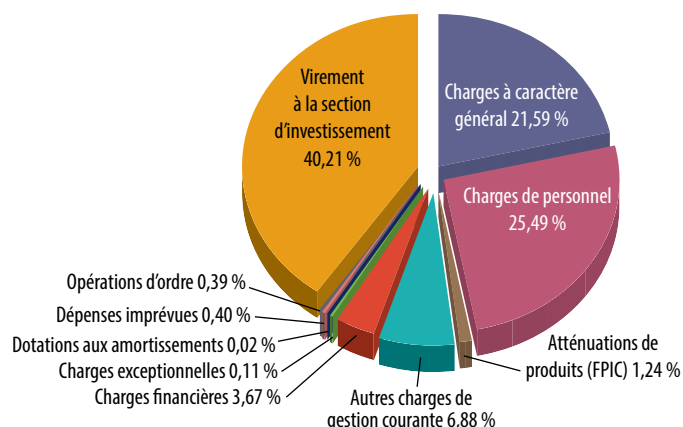
À noter une faible consommation énergétique et une durée de vie accrue (s'éteint la nuit de 23h à 6h).



Budget municipal 2023

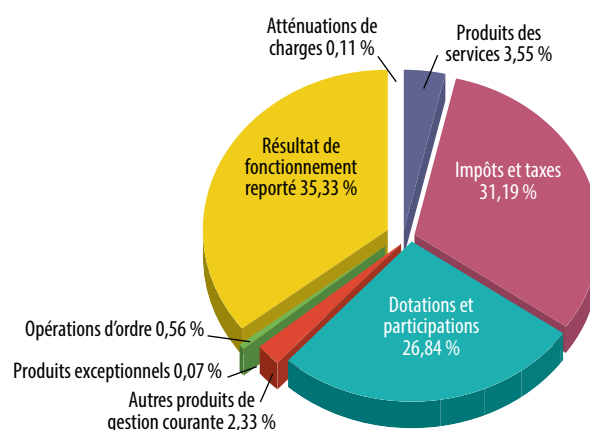
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	961 220,00 €
Charges de personnel	1 134 600,00 €
Atténuations de produits (FPIC)	55 000,00 €
Autres charges de gestion courante	306 360,00 €
Charges financières	163 400,00 €
Charges exceptionnelles	5 000,00 €
Dotations aux amortissements	1 000,00 €
Dépenses imprévues	17 840,67 €
Opérations d'ordre	17 290,00 €
Virement à la section d'investissement	1 790 000,00 €
TOTAL	4 451 710,67 €



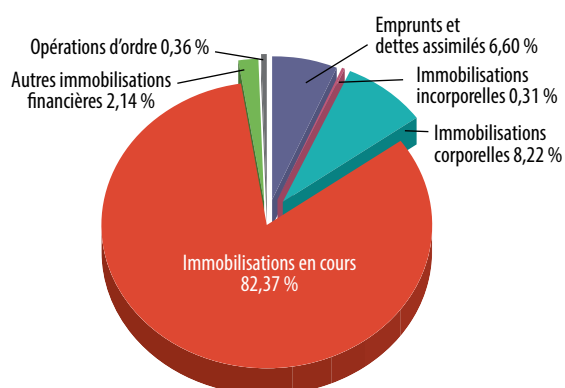
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuations de charges	5 000,00 €
Produits des services	157 900,00 €
Impôts et taxes	1 388 274,00 €
Dotations et participations	1 194 885,00 €
Autres produits de gestion courante	105 000,00 €
Produits exceptionnels	3 100,00 €
Opérations d'ordre	24 831,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	1 572 720,67 €
TOTAL	4 451 710,67 €



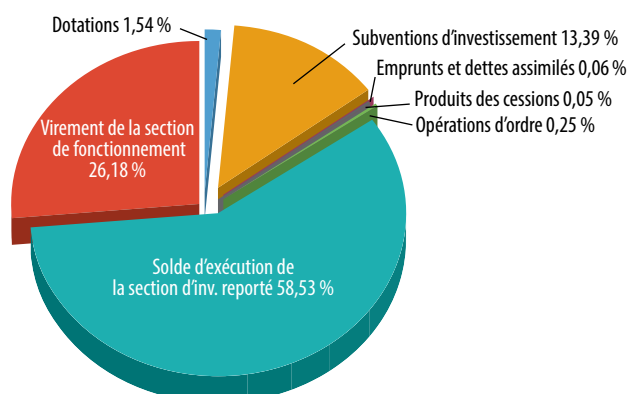
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Emprunts et dettes assimilés	451 500,00 €
Immobilisations incorporelles	21 000,00 €
Immobilisations corporelles	561 718,67 €
Immobilisations en cours	5 632 443,00 €
Autres immobilisations financières	146 092,00 €
Opérations d'ordre	24 831,00 €
TOTAL	6 837 584,67 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations	105 400,00 €
Subventions d'investissement	915 280,00 €
Emprunts et dettes assimilés	4 400,00 €
Produits des cessions	3 500,00 €
Opérations d'ordre	17 290,00 €
Solde d'exécution de la section d'inv. reporté	4 001 714,67 €
Virement de la section de fonctionnement	1 790 000,00 €
TOTAL	6 837 584,67 €



COMMISSION ENVIRONNEMENT CULTURE ET PATRIMOINE



La commission « Environnement, Culture et Patrimoine » concrétise les valeurs issues des orientations du projet communal. **SENSIBILISER, APPRENDRE, RENCONTRER, SAUVEGARDER** sont au cœur de nos préoccupations et piliers de nos actions.

RÉSUMÉ EN IMAGES

Samedi 4 février : soirée théâtre avec une pièce d'Eric Emmanuel Schmitt « Variations énigmatiques » interprétée par Paul Duband et Aimé Delajoud. Un beau moment de convivialité, de plaisir et de réflexion suite aux questions soulevées par cette œuvre puissante sur le mystère de la vie sentimentale...



Merci à Paul Duband et Aimé Delajoud pour leur proposition de cette pièce brillamment jouée. Un huis clos aux allures de joute entre deux protagonistes dont la profondeur du texte nous a procuré de vives émotions...

Les deux comédiens ont apprécié l'accueil réservé ainsi que la réceptivité du public, le rendez-vous est pris pour l'avant-première d'une autre représentation en préparation...

Samedi 25 mars : nettoyage de la nature. Comme chaque année, de bonnes volontés citoyennes s'activent pour éliminer tous types de déchets intrusifs. Comme chaque année nous regrettons devoir « réparer » les trop nombreuses incivilités et nettoyer les décharges sauvages... occasionnées par une poignée d'individus irresponsables et sans scrupule difficiles à confondre !



Dimanche 23 avril

Journée de la TERRE

pour sensibiliser aux valeurs présentes sur notre terroir et valoriser les actes porteurs de SENS.

Enrichie par la présence de nouveaux partenaires locaux et animations comme les « Monstres Jeux » du théâtre de la TOUPINE avec son installation de chimères interactives à manipuler nées d'un assemblage de matériaux hétéroclites.



Merci aux artisans et producteurs locaux, associations et partenaires.

À la médiathèque :

- **Exposition temporaire : « Portraits de bestioles »** du sculpteur Alain Burban et du photographe Paskal Martin représentant des sculptures animales réalisées avec divers matériaux de récupération recyclés.



- Participation de l'artiste Mme Lacroix, présentation de ses œuvres et atelier créatifs avec initiation à la calligraphie.

Dimanche 17 septembre : 1^{re} journée du Patrimoine. Les citoyens de tout âge ont pu découvrir le site du château et visiter l'intérieur du bâtiment situé au centre bourg. Désormais cet espace protégé et conservé par la municipalité devient un bien culturel commun. Cette journée « portes ouvertes » dans l'enceinte du château fut l'occasion d'échanges conviviaux. Connaître et partager son histoire dans un premier temps pour envisager par la suite sa valorisation patrimoniale.



« Fais ton devoir sans t'inquiéter si les autres font le leur »



Mardi 23 novembre : Plantation d'un verger par les élèves de l'école des Roguet et du chef-lieu dans la parcelle située sur la partie basse du château. Ce projet communal pédagogique porte pour objectif principal la volonté de préserver le patrimoine écologique, humain et paysager que représentent les vergers traditionnels de hautes tiges locaux.

En effet, se réunir sur le thème du fruit pour embellir, créer un lieu de rencontre conviviale, réhabiliter d'anciennes variétés de fruitiers et recréer à terme un biotope (faune et flore). C'est aussi et surtout l'occasion de sensibiliser les jeunes par une approche didactique et écologique à s'investir dans un temps long pour restaurer et sauvegarder les richesses de notre TERROIR.



Un vif merci aux directrices et enseignants engagés dans cette démarche ainsi qu'aux différents partenaires associés pour la concrétisation de ce beau projet.

”

RENDEZ-VOUS 2024 À VENIR :

- **Nettoyage de la nature** le samedi 23 mars avec la participation de la section AS net des amis des sentiers de Reignier
- **Journée de la Terre :** dimanche 21 avril en lien avec la randonnée saveurs et paysages de Reignier
- **Inauguration officielle du verger communal pédagogique :** Printemps (date à définir)
- **Journée du Patrimoine :** dimanche 22 septembre
- **Fête des vergers au château :** dimanche 20 octobre

L'oiseau de passage est le trait d'union entre la terre et le ciel. Avec les oiseaux, tout commence par une apparition furtive, qui vous traverse, vous saisit par hasard, ensoleille votre route pour finir dans l'immensité du ciel. En regardant bien leurs couleurs, leurs mouvements, leurs chants, en pénétrant leur intimité, ils entrent en nous. Ils nous donnent des ailes. Les oiseaux nous apportent de la lumière... un éclair d'éternité dans nos vies de passage.

Pensons à nos vergers, nos forêts, nos haies, nos zones humides qui abritent tant de pans de notre biodiversité et rendent des services vitaux à l'humanité.

Jean-Noël Rieffel

« Éloge des oiseaux de passage » 2023

COMMISSION BÂTIMENT

Comme chaque année des investissements et travaux sont nécessaires pour maintenir en état nos bâtiments communaux :

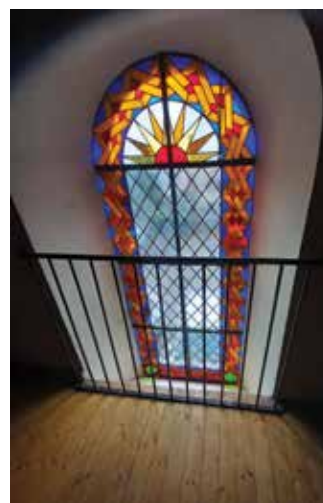
- RÉFECTION TOTALE DU TOIT DE L'ÉCOLE DES ROGUET :



- RÉFECTION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE :

Éléments cassés, réseaux de plomb détériorés, fuites... les travaux de restauration des vitraux de l'église devenaient nécessaires.

Démontage, dépose totale pour certains, nettoyage, découpe du verre à remplacer, restauration des couleurs, soudures des nouvelles attaches plomb. Tout ce travail a été réalisé par une entreprise spécialisée dans ce genre d'intervention.



La médiathèque



Le diapason

- POSE DE STORES BSO
DANS DIFFÉRENTS BÂTIMENTS

Les fortes chaleurs constatées pendant les périodes estivales ont mis en évidence le besoin d'équiper nos bâtiments communaux.

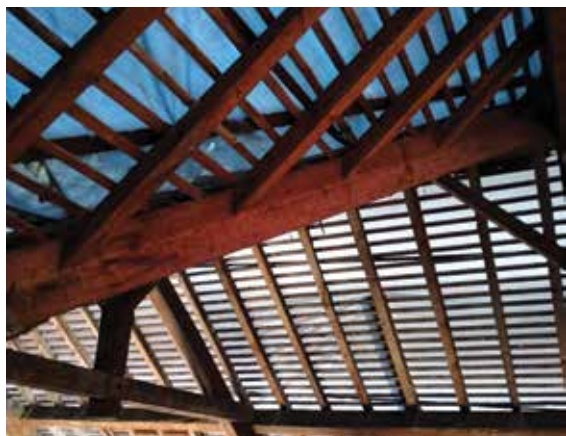
D'autres équipements seront bien entendu nécessaires pour atténuer les effets de l'augmentation de la température afin de rendre les bâtiments les plus confortables possible (stores sur velux, circulation d'eau froide dans les planchers pour rafraîchissement).



• RÉHABILITATION MAIRIE

Les travaux de déplombage et désamiantage du bâtiment se sont poursuivis par la déconstruction et la démolition intérieure suivant la chronologie et conformément à la planification. Les conditions atmosphériques de cette fin d'automne ont généré un peu de retard sur le planning initialement prévu.

Ces quelques photos vous permettront de suivre l'évolution du chantier.



COMMISSION VOIRIE RÉSEAUX

CARREFOUR

ROUTE DES FINS/ ROUTE DU NANT GUIN

« Des feux tricolores à Pers-Jussy, on n'a jamais vu ça ! c'est n'importe quoi ! »

Et pourtant...

Les travaux se sont déroulés cet automne avec une mise en service de feux tricolores fin novembre.

Après de nombreuses versions d'études, nous avons opté pour une solution répondant à plusieurs objectifs :

- sécuriser le carrefour
- limiter la vitesse des automobilistes
- sécuriser la circulation piétonne
- gérer l'eau pluviale qui a par le passé provoqué des inondations dans ce secteur et qui régulièrement stagnait sur la voie
- et enfin créer des arrêts de bus aux normes PMR

Pour créer un trottoir réglementaire sans élargir l'emprise sur les riverains nous avons été contraints de rétrécir la route à une seule voie sur une cinquantaine de mètres et par conséquent de gérer les flux par des feux tricolores.



MISE EN SERVICE DE LA FIBRE.

La fibre est maintenant disponible sur la commune suivant les secteurs, les différents opérateurs prennent directement contact avec les usagers pour les branchements privés.



Depuis quelques semaines des habitants appellent en mairie pour divers problèmes concernant le branchement de la fibre.

Nous vous rappelons que l'intégralité de la gestion du réseau est sous la responsabilité du gestionnaire qui est Orange ou le Syane, selon l'implantation de votre chambre téléphonique. Ils pourront vous répondre en vous localisant.

En aucun cas la commune n'est responsable des problèmes d'étanchéités des ouvrages, des manques de gaines (TPC) entre les habitations et les ouvrages et tout autre souci.

Merci pour votre compréhension.

COLLECTEUR D'EAUX PLUVIALES, ROUTE DU NANT GUIN

Le collecteur d'eaux pluviales existant a été prolongé pour récupérer l'eau de l'ensemble des constructions de la partie aval de cette route.

COLLECTEUR D'EAUX USÉES CHEMIN DU CREUX DU LOUP

Le SRB (Syndicat Rocailles Bellecombe) a réalisé cet automne la prolongation du réseau d'eaux usées depuis la route du Biollay d'en haut sur le chemin du Creux du Loup jusqu'à la route d'Arbusigny collectant ainsi toutes les habitations de ce chemin.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

En poursuivant l'amélioration du réseau d'éclairage public, le Chef-Lieu et la Départementale Route de La Roche Sur Foron sont désormais équipés de luminaires à LED qui consomment beaucoup moins d'électricité pour un éclairage équivalent.



COMMISSION SCOLAIRE

GOÛTER DE DÉPART DES CM2

La fin d'année scolaire a été clôturée avec son traditionnel goûter en l'honneur des CM2 qui quittent l'école de Pers Jussy. Une calculatrice leur a été offerte par la municipalité et nous leur avons souhaité tous nos vœux de réussite pour la suite de leurs études.

EFFECTIFS 2023 / 2024

Conformément à la moyenne nationale, nos effectifs sont à la baisse une nouvelle fois en 2023 avec **318 élèves contre 335 en septembre 2022**. La répartition est de 5 classes de maternelle et 8 classes en primaire.

L'école des Roguet compte 18 enfants.



LABELLISATION E3D DE L'ÉCOLE EMILE ROSSET, DE QUOI S'AGIT-IL ?

C'est une Ecole en démarche de développement durable.

L'ONU a fixé, à l'horizon 2030, 17 objectifs de développement durable « pour l'humanité et la planète ».



Au niveau de la France, une cible concerne les acteurs éducatifs :

« D'ici à 2030, faire en sorte que **tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable**, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable ».

Au niveau académique, la labellisation est octroyée **aux établissements scolaires ou écoles engagés dans un projet global de développement durable** établissant une continuité entre les enseignements et projets éducatifs, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire (énergie, eau, déchets...) tout en s'ouvrant sur l'extérieur, notamment sur le territoire et ses acteurs, par le partenariat.

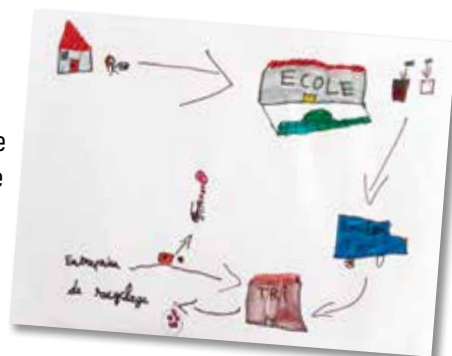
Trois niveaux de labellisation sont prévus par le dispositif. Cette démarche globale mobilise à la fois les élèves, les enseignants, les personnels techniques, de gestion et de maintenance, et les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, associations et fondations, établissements publics...). Les élèves sont au cœur de la dé-

marche. Elle contribue à leur faire connaître et comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école,

mais aussi tout au long de la vie. La démarche E3D contribue ainsi à la formation de citoyens informés et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs du changement.

Le conseil d'école vote à l'unanimité l'entrée de l'école en démarche de développement durable.

Un comité de pilotage composé de représentants des écoles, du SEJ, de la Cantine et de la mairie est mis en place avec une première réunion en décembre 2023.



Voici quelques actions concrètes réalisées en 2023 :

- Au niveau de l'école, **programme Watty** suivis par 9 classes et la classe des Roguet (pour rappel, Watty est un programme de sensibilisation écologique.), savoir rouler (vélo).



- La classe en forêt, la course solidaire au profit d'une association, tri sélectif (piles, bouchons), choix de produits locaux et tri des déchets alimentaires à la Cantine, utilisation de serviettes en tissus et bricolages avec matériaux de recyclage pour le SEJ, et bien d'autres encore.



PPMS – PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETÉ



Depuis la circulaire du 8 juin 2023, le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) est unifié. Le PPMS risques majeurs et le PPMS attentat-intrusion sont fusionnés dans un même document. Il reprend les différents types de risques majeurs ou de menaces : risques majeurs d'origine naturelle (cyclone, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain, etc.), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité, etc.), intrusion de personnes malveillantes, attentats ou toute forme d'attaque armée, violences au sein ou aux abords de l'école ou de l'établissement.

En complément d'au moins deux exercices incendie, un exercice doit être réalisé en septembre-octobre et un autre avant les vacances d'hiver (février-mars), tout en variant les scénaris.

Le Centre Communal d'Action Sociale

De manière générale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est une structure de proximité qui s'adresse **à toutes les Perjussiennes et à tous les Perjussiens ayant besoin d'une écoute, d'une information, d'une orientation, d'une aide ponctuelle**. Il est également un relais essentiel pour toutes les demandes d'aide de la vie quotidienne. Concrètement, il propose des accompagnements et met en œuvre des actions et services visant à soutenir les personnes en difficulté ou vivant dans un contexte de précarité au sein de la commune.

Même si tous les administrés peuvent accéder au CCAS, les jeunes et leur famille, les personnes socialement vulnérables, âgées ou en situation de handicap, domiciliés dans la commune sont plus spécialement concernés.

Pour ne pas reprendre les écrits des années précédentes qui présentaient les différentes missions du CCAS, nous nous intéresserons au principal domaine d'intervention rencontré en 2023 :

LA DEMANDE D'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) ET SA NOUVEAUTÉ :

Premier rappel, l'APA est une prestation destinée aux personnes âgées confrontées à la perte d'autonomie. Mise en place depuis le 1^{er} janvier 2002, elle a remplacé la Prestation Spécifique Dépendance (PSD), de ce fait, les sommes versées au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie ne font l'objet d'aucune récupération sur succession.

Deuxième rappel, le versement de l'APA n'est pas soumis à des conditions de ressources, mais son montant dépend de ces dernières, ainsi que du degré de perte d'autonomie. L'APA est versée tous les mois. Elle est financée par le Département, avec le concours de l'Etat et de l'assurance-maladie et se présente sous 2 formes :

- L'allocation personnalisée d'autonomie à domicile (prestation en nature destinée à favoriser le maintien à domicile)
- L'allocation personnalisée d'autonomie en établissement (aide pour acquitter le tarif dépendance de l'établissement dans lequel vous êtes hébergé).

NOUVEAUTÉ : dans le cadre de la mise en œuvre de la branche autonomie, la **Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) s'est vue confier la conception et la mise en œuvre d'un système informatisé unique pour la gestion de l'APA** gérée par les Conseils Départementaux d'ici fin 2024 (environ 9 800 bénéficiaires en Haute-Savoie).

Un décret du Conseil d'Etat du 11 juillet 2023 prévoit que la demande d'APA à domicile se fera désormais au moyen **d'un formulaire CERFA différent du dossier CERFA** pour la demande d'APA en établissement. Pour tout renseignement concernant une nouvelle demande (CERFA ou formulaire) vous pouvez prendre rendez-vous à la mairie.

AUTRE NOUVEAUTÉ CONCERNANT LE BUREAU DE PERS-JUSSY :

L'étendue des missions du centre communal d'action sociale (CCAS) est à l'image des défis et autres enjeux auxquels l'action sociale locale est aujourd'hui confrontée. Ce contexte génère de nombreuses attentes à l'égard du CCAS. Pour ne pas outrepasser les droits et les devoirs de chacun, il apparaît nécessaire de rejoindre d'autres élus locaux en charge de l'action sociale. L'objectif des rencontres sera de favoriser l'échange et la dynamique du réseau départemental.

Dans cette perspective, nous allons adhérer à l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) dès janvier 2024

afin de bénéficier de conseils techniques, d'informations régulières sur l'action sociale locale (newsletter gratuite), ainsi que des fiches pratiques. Un accompagnement juridique et technique complètera cette offre avec des formations adaptées aux besoins.



Banques Alimentaires
Collecte nationale

Tous mobilisés au supermarché Casino pendant 3 jours consécutifs !

Malgré les difficultés économiques et les conséquences financières, environ **270 tonnes de denrées** ont été collectées sur le secteur et acheminées vers l'entrepôt à Cranves-Sales afin de reconstituer les stocks en prévision d'une distribution d'aide alimentaire de plus en plus importante.



COLIS DES AÎNÉS

Dès le 18 décembre, tous les membres du conseil municipal ont commencé la distribution des **90 colis de Noël destinés aux habitants de plus de 80 ans**, résidant sur la commune, sans oublier les personnes vivant en EHPAD. Ces visites sont aussi l'occasion de s'assurer de la bonne santé des concitoyens et de leur apporter un peu de baume au cœur dans ces périodes de fêtes. Comme l'année dernière, les enfants des classes du primaire ont souhaité agrémenter le colis des aînés en leur offrant leurs créations magnifiquement colorées et découpées, sans oublier un petit mot doux. Évidemment ils attendent des réponses !





REPAS DES AÎNÉS

Près de **130 personnes se sont réunies à la salle communale**, dimanche 10 septembre, autour d'un excellent repas préparé par Da Vizzini traiteur. Le doyen, M. MAYER a reçu un livre au moment du dessert, Mme Levet, doyenne de l'assemblée a reçu une composition florale. Puis nous avons rendu visite à Mme GAVIANO, doyenne de la commune, qui ne pouvait assister au repas et lui avons offert un livre.



OCTOBRE ROSE

Un chèque de 3 050 € a été remis à l'association DES FÉES ROSES DU CHAL

Cette somme représente le fruit des actions menées par l'US-PJ (matches et repas à emporter) associée cette année encore avec le CCAS (tombola et la vente de bougies Partylite organisées par Nadège, organisation de cours collectifs d'éducation canine proposée par Laurent, sans oublier certains membres du conseil qui ont confectionné et vendu des gâteaux).



BOÎTES DE NOËL

363 boîtes ont pu être distribuées à 6 associations :

- 68 Secours Catholique de Reignier
- 66 PMS de Reignier
- 47 PMS de La Roche sur Foron
- 44 Foyer Cognac Jay de Monnetier
- 20 foyer Hutins de Monnetier
- 118 Croix Rouge de La Roche sur Foron



COOPÉRATION LOCALE DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Sous l'égide de l'association REGAARS, plusieurs rencontres ont eu lieu en 2023 : Elles permettent notamment de se connaître afin de clarifier les aides proposées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ainsi qu'à leur entourage pour les accompagner.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter REGAARS au 04 50 39 89 25 ou envoyer un e-mail à coopisolementannemasse-agflo.fr

FILIERE GERONTOLOGIQUE
ALPES LÉMAN



De l'aide
aux aidants



Plateforme
d'accompagnement
et de répit des aidants
de personnes âgées



Relais Soutien Aide
Écoute Répit Échange

06 87 85 02 90

plateformerepitaidantPA@ch-alpes-leman.fr

De plus, la filière gérontologique Alpes Léman a mis en place une plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants des personnes âgées. Cette plateforme a pour vocation de soutenir les proches aidants qui accompagnent aussi les personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaques) ou toute personne en perte d'autonomie, mais également à destination du couple aidant-aidé. Elle est animée par un psychologue spécialisé.



Mise en place d'une police pluri-communale d'Arve & Salève

UNE DYNAMIQUE CONCRÈTE DE MUTUALISATION

Dans le cadre du projet de Territoire des axes de mutualisations sont mis en place, et la nécessité de répondre au besoin de renforcer la sécurité et la police de proximité dans certaines communes, en fait partie. Ce service concerne les communes de Reignier-Ésery, Pers-Jussy, La Muraz, Nangy, Arthaz-Pont-notre-Dame, Arbusigny et Sciontz. Les missions sont celles d'une police de proximité, qui sera présente notamment aux abords des écoles. Priorité est également donnée au stationnement, à la sûreté, aux contrôles routiers, et à la lutte contre les dépôts sauvages. Basés dans des bâtiments mis à disposition par la commune, et le service géré par Reignier-Ésery, les effectifs sont toutefois placés sous l'autorité du Maire de la commune dans laquelle ils exercent leur fonction. Chaque maire reste donc souverain et pleinement responsable des décisions prises dans le cadre de l'exercice de ses compétences.

UN NOUVEAU CHEF DE POLICE

Il a pris ses fonctions au mois de décembre. Jonathan Ordonneau est un ancien gendarme qui officie sur le département depuis 2006. Sa première mission est de constituer son équipe et d'en organiser l'activité. Le service comptera trois policiers au total. Un autre agent prendra ses fonctions au 1^{er} mars. Le 3^e est en cours de recrutement.



LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE

GARDIEN DE L'ORDRE ET DE LA SÉCURITÉ LOCALE

En qualité d'autorité de police dotée de pouvoirs, le maire est chargé, sous le contrôle administratif du préfet, de la police municipale dont l'objet est d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Dans le cadre de son pouvoir de police générale, le maire prend, de manière adaptée et proportionnée, les mesures nécessaires au maintien de l'ordre public.

Pour cela, il prend des arrêtés municipaux réglementant la circulation, l'usage du domaine public, veillant à mettre fin à un trouble ou limiter le risque de trouble à l'ordre public.

Le maire est aussi investi de pouvoirs de police spéciale, par des textes spécifiques dans des domaines particuliers tels que l'urbanisme, l'environnement, la voirie, la police des cimetières, la police

des animaux dangereux, etc. Le maire établit également des règles pour la gestion des espaces publics, y compris les parcs, les places, et les rues.

Cela peut inclure des horaires d'ouverture et de fermeture, des règles de stationnement, et d'autres dispositions visant à garantir la sécurité et le bien-être des habitants. Le non-respect d'un arrêté de police du maire est une contravention de 1^{ère} classe constatée par procès-verbal. Le maire peut infliger des sanctions administratives en cas de non-respect des règles, et des amendes administratives d'un montant maximal de 500 €, par exemple pour non-élagage et entretien des arbres et des haies donnant sur la voie ou le domaine public, ou encore pour l'occupation du domaine public sans droit ni titre.

LA PROPRETÉ URBAINE

UN ENJEU MAJEUR POUR LE BIEN-ÊTRE COLLECTIF

La propreté urbaine est un enjeu majeur qui affecte non seulement l'image de la commune, mais aussi la qualité de vie des habitants. Malheureusement, de nombreux espaces sont toujours confrontés à des problèmes de négligence en matière de propreté. Les coins de rue ou les parkings jonchés de déchets nuisent à l'image de Pers-Jussy, dissuadent des visiteurs et nuisent à certaines activités.

Cette négligence peut engendrer des problèmes environnementaux, tels que la pollution des sols et des cours d'eau.



La signature de la convention

LES RÈGLES À RESPECTER NE SONT PAS COMPLIQUÉES

Chaque citoyen doit être conscient de l'importance de jeter ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet ; le non-respect de cette règle contribue à la saleté des rues.

Connaître et respecter les horaires de collecte des déchets est crucial ; les poubelles ne doivent pas être sorties en dehors des heures prévues, pour éviter la dispersion des débris. Pour les points d'apport volontaire, on ne jette pas sa poubelle à côté, mais dans les bacs. Enfin, jeter des déchets en dehors des zones prévues est strictement interdit ; des sanctions peuvent être appliquées.

La propreté urbaine n'est possible que si chacun prend ses responsabilités. Les règles de base sont simples, comme il est simple de comprendre que des rues propres, c'est plus agréable pour tout le monde

Conteneurs aériens à Chevrier

Le hameau de Chevrier s'est vu doté d'un ensemble de tri sélectif depuis tout début janvier 2024.

En effet, vous pourrez trouver sur le site deux conteneurs pour les ordures ménagères, un conteneur jaune pour le carton et les emballages papier, carton, métal et un conteneur pour le verre (bouteilles, pots, bocaux, flacons).

Ce nouveau service à la population ne doit en aucun cas, se substituer à vos déplacements à la déchetterie pour les objets encombrants.



Illuminations

Pour la 3^e année consécutive, le 16 décembre dernier, le centre bourg s'est transformé le temps d'une soirée en annexe de l'atelier des lutins du Père Noël.

Au pied du sapin le comité des fêtes, les adolescents du SEJ et Arnaud RUFFIN se sont installés pour proposer des gourmandises, des chocolats, des collations aux petits et aux grands présents ce soir-là.

Vers 19h le Père Noël et son lutin, accompagnés de son ânesse se sont invités, par enchantement pour le plaisir des nombreux enfants présents. Après la distribution de friandises de Noël, la star de la soirée s'est installée dans son confortable trône pour une séance photos.

Un immense merci à toutes les personnes présentes pour l'organisation et la bonne coordination de cette soirée qui fût un formidable moment d'échanges, sous le signe de la convivialité et de la magie de Noël.



11 novembre

C'est une foule nombreuse qui s'est retrouvée devant notre Monument aux Morts en ce 11 novembre 2023.

Tous venus commémorer l'Armistice de 1914-1918 mais aussi pour honorer tous les morts pour la France durant tous les conflits contemporains.

L'occasion pour Mme le Maire de marteler ce devoir de mémoire que nous nous devons de transmettre, inculquer aux nouvelles générations, pour que tous ces défunts ne soient pas morts pour rien.



Forum des Associations

Moins de participation, moins de visiteurs.



Cette tendance est également celle constatée par les organisateurs des différents forums des associations dans les communes environnantes. Le problème se situe t'il au niveau de la date ? de l'organisation du forum ? du manque de bénéfice pour les associations (peu d'inscriptions) ?

Nous reviendrons vers vous, tissu associatif pour accueillir vos remarques et suggestions pour le forum 2024.

Service Enfance Jeunesse



De gauche à droite : (En haut) Mike, Virginie, Solène, Bastien, Nico.

(En bas) Anne-Sophie, Elodie, Sabine, Aurore, Amélie.

Le service Enfance et Jeunesse de la commune gère le périscolaire du matin et du soir en période scolaire, l'accueil des mercredis, les accueils sur les vacances scolaires et, grande nouveauté, le secteur jeune pour les 11-14 ans.

Afin de défendre nos valeurs, nous mettons en place différentes actions. Nous avons remplacé les serviettes en papier contre des serviettes en tissus pour éviter les déchets.

Pour cohabiter au mieux avec notre environnement proche, nous organisons régulièrement des balades en forêt et des visites à la médiathèque du village.

Nous avons aussi créé des cartes de vœux pour les colis des aînés, dans le but de favoriser le lien intergénérationnel.

Au cours de l'année, nous avons organisé diverses activités, avec une équipe motivée et innovante :



Jardinage avec la création de massifs fleuris



Découverte de l'Univers grâce au planétarium de "Ciel des Alpes"



Séjour au lac du Bourget pour les 7-10 ans : initiation à la voile



Initiation au roller pour les petits et les grands avec "Rool"

NOUVEAU !

Secteur Jeunes

Cette année 2023, nous avons développé le secteur Jeune pour les collégien(ne)s avec un mini-séjour à Vallorcine en février, une colo de 10 jours à Saint-Sorlin-d'Arves en juillet, des activités pêche, Sagamore, laser game en automne, ainsi que des soirées crêpes et jeux de société.

Pour 2024, nous prévoyons un mini-séjour à la montagne en février, une colo en juillet et des semaines à la carte pour avril, juillet et octobre.

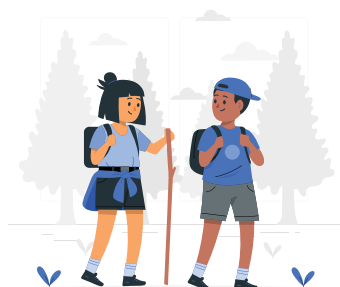


Le centre sera fermé au mois d'août !

École du chef-lieu

LA FORÊT ENCHANTÉE

Les enfants ont pu réaliser un jeu de piste dans la forêt enchantée. Ils ont pu rencontrer la Fée Rosse, la Fée Brille, la Fée Odale, la Fée Nihasse, la Fée Line, la Fée Dodo, la Fée Tiche et la Fée Braize. Les enfants avaient pour mission de retrouver les pouvoirs : d'invisibilité, de lire dans les pensées, d'agilité et de rétrécir. Une très belle journée pleine de magie.



DES CLASSES AU SOMMET :-)) !

Les 26, 27 et 28 juin 2023, les classes de CE1/CE2, CE2 et CE2/CM1 sont parties **trois jours en classe de découverte à Chamonix.**

Grâce au soutien de la Mairie, du Conseil Départemental, de l'APE, de l'ASCEPJ, des parents d'élèves, 75 jeunes Pers-Jussiens ont ainsi eu la chance de vivre une mémorable expérience de vie collective, avec deux nuits à l'auberge de jeunesse, et de profiter de trois magnifiques journées, riches, sportives, instructives et culturelles sous un beau ciel d'été.

Le programme fut dense mais tint toutes ses promesses :

- Randonnée jusqu'au Signal de Forbes puis visite du site de la Mer de Glace, jeu d'orientation dans le cœur de Chamonix, escalade au rocher des Gaillands, visite du musée des cristaux, veillée « contes et légendes de montagne » au pied du massif du Mont-Blanc, randonnée aux lacs des Chésery en compagnie de quelques bouquetins et d'une jolie marmotte...



Nul doute que ces moments intenses resteront longtemps gravés dans la tête de nos montagnardes et montagnards en herbe ! Une très belle réussite !



OPÉRATION « VERGER » !

Mardi 28 novembre, Les écoles de Pers-Jussy (Les Roguet et le Chef-lieu) se sont mobilisées, en collaboration avec la mairie et les associations Apollon74 et les Croqueurs de pommes, afin de **créer un verger communal en contrebas du Château**.

44 enfants ont directement pris part à la plantation de 10 arbres fruitiers (pommiers et poiriers), mettant les mains dans la terre... voire tout le corps, à en juger la propreté des habits, manipulant pelles et râteaux, brouette et terreau, tuteurs et pralin.

Luc, un animateur de l'association, est venu toute la journée sensibiliser ces jeunes jardiniers au respect de l'environnement, au développement durable, à la préservation du patrimoine agricole, leur a appris le greffage, le pralinage des racines et la démarche à suivre pour planter correctement un arbre.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme, de fougue et d'intérêt que les élèves ont relevé cette mission, première étape d'un projet amené à vivre sur le long terme. En effet, tous les écoliers de la commune seront, à l'avenir, invités à participer à l'entretien du verger, à la taille des arbres, leur arrosage, la récolte des fruits et leurs transformations (jus, tartes, compotes, rissoles...), l'observation des bourgeons, de la floraison, la fabrication de nichoirs...



Tous sont retournés à l'école, crottés mais enjoués, non sans avoir déposé un bisou à « leur » arbre, pour lui souhaiter une belle et longue vie À suivre!

Activités et sorties à l'École maternelle

L'année scolaire a été jalonnée par différentes manifestations : **parcours d'orientation en montagne en février pour les Grandes sections, spectacles à Château Rouge et à l'école, sorties cinéma à la MJC de Reignier et en fin d'année, dans les fermes pédagogiques.**

D'agréables moments collectifs laissant de bons souvenirs aux enfants...



École des Roguet

Au cours de cette année 2023 les élèves de l'école des Roguet se sont plongés dans l'univers des contes.

Nous avons travaillé sur la structure narrative des histoires, découvert les différents personnages et leurs stéréotypes : le loup, la sorcière, le prince, l'ogre ou encore la fée.

Pour la fête de l'école les élèves ont joué des pièces de théâtre sur les contes. Une pièce sur le procès d'un loup et une autre pièce sur des couples, comme Aladin et Yasmine ou La fée clochette et Peter Pan, qui vont rencontrer une conseillère conjugale. Une belle façon de finaliser ce thème des contes.

Une conteuse Elaera est venue, accompagnée de ses fées, nous conter des histoires sur nos montagnes. Un beau moment de partage et de transition vers notre fin d'année : les randonnées en montagne.



Au cours de l'année nous avons fait plusieurs sorties hors de l'école :



Une journée à La Chapelle Rambaud pour faire du ski de fond. L'après-midi nous avons partagé un goûter avec les élèves de la classe unique de La Chapelle.

Une journée à Genève pour faire des expériences à L'Université au Physicoscope sur les changements d'états de la matière. Une enseignante chercheuse nous a fait manipuler de l'azote liquide pour découvrir comment se comporte la matière dans des conditions extrêmes. Sur cette photo Calixte a versé de l'azote liquide sur le rocher et peut maintenant libérer Excalibur.

L'après-midi nous sommes allés visiter le Muséum d'histoire naturelle et observer la faune locale.



Au mois de juin nous avons fait deux balades en montagne.

Le lac Bénit



Et le circuit «découverte» de l'histoire des Résistants au plateau des Glières.

Avec notre guide Sarah, nous avons retracé l'organisation et la vie quotidienne des Résistants des Glières lors de l'hiver 1944.



Avec Lélia, notre maîtresse du mardi, nous sommes retournés à Genève : au jardin des plantes, au parc du bois de la Batie et à la jonction de l'Arve et du Rhône.



À l'école des Roguet nous aimons aussi beaucoup jouer pour apprendre de nouvelles compétences. Nous faisons toutes les semaines des jeux ou des ateliers de manipulation en classe.

Pour partager ses moments ludiques nous avons organisé trois soirées jeux avec les parents d'élèves. C'était l'occasion de tous se voir, de partager un moment agréable et de faire découvrir de nouveaux jeux de société aux familles !

Audrey ALBERT
et tous les élèves des Roguet.



Médiathèque municipale « La Parenthèse »



La Parenthèse ouvre un nouveau chapitre!

Laetitia a quitté cette année la Parenthèse pour de nouveaux horizons. Merci à elle pour son travail qui a fait de la Parenthèse ce lieu devenu indispensable pour de nombreux habitants de la commune !

En lien toujours étroit avec les super-bénévoles de l'association Page 99, Marie se propose de reprendre le flambeau. La Parenthèse, c'est un fond de **7500 documents empruntables gratuitement** sur simple inscription. C'est un lieu chaleureux et ouvert à toutes et tous.



LES ANIMATIONS À RETROUVER RÉGULIÈREMENT :

« **Ça crée samedi** » : atelier créatif proposé une fois par trimestre. Le cercle de lecture se réunit un samedi matin tous les 2 mois autour d'un café-croissant, et surtout des coups de cœur des participants ! Depuis novembre, (les Histoires de la Parenthèse) s'adressent un mercredi par mois aux enfants.



LES ANIMATIONS SPÉCIALES DE L'ANNÉE PASSÉE (en vrac!) : exposition « Sains et Saufs, les animaux de refuge », marionnettes des Lucarnes Songeuses dans le cadre de Bib en Scène, exposition « Portraits de Bestioles » de Savoie-Biblio, atelier de calligraphie spécial Journée de la Terre, exposition-enquête interactive « La Cour des comptes », retour des Zombies lisant pour Halloween, projection de film dans le cadre de Chemin des toiles, atelier pour Noël avec l'association Et Patati et Patata... Il y en a eu pour tous les goûts !

Depuis le 4 décembre, vous pouvez admirer les magnifiques tableaux créés par Le Petit Bonheur autour des Quatre Saisons.

La médiathèque a obtenu en 2022 le label Daisyrables. Pour valoriser ce dispositif, le Conseil Savoie-Mont-Blanc nous a fait don d'un lecteur Victor facilitant l'accès aux supports adaptés aux personnes en situation de handicap. Ce lecteur est empruntable, contactez-nous pour en savoir plus !

2023 marque l'arrivée à la médiathèque des ressources numériques : impossible de décrire en quelques lignes la richesse de cette offre elle aussi totalement gratuite. Venez la découvrir à la Parenthèse ou rendez vous sur e-medias.savoie-biblio.fr!



ANIMATIONS 2024

(LES HISTOIRES DE LA PARENTHÈSE)

Un mercredi par mois

10h30 : Histoire pour les 6/8 ans

11h15 : Histoire pour les 3/5 ans

1^{re} date le 10 janvier

19 JANVIER : NUIT DE LA LECTURE

Escape game(s)

CERCLE DE LECTURE UN SAMEDI TOUS LES 2 MOIS

1^{re} date le 3 février à 10h

ÇA CRÉE SAMEDI

1 fois par trimestre

1^{re} date le 9 mars

EXPOSITIONS

En janvier : les 4 saisons du petit bonheur

En avril :
sauvons les abeilles

PROGRAMME EN COURS

Journée de la Terre
Rencontres d'auteurs

ILS REVIENDRONT CETTE ANNÉE

>> Les zombies lisant >> Chemin des toiles
>> Prix Rosine Perrier >> La Magie de l'Hiver

Ceci est un aperçu du programme,
d'autres animations auront lieu !

Rien de tout cela ne serait possible sans la motivation de l'équipe 2023, toujours fidèle au poste : Anne-Marie, Agnès, Béatrice, Claude, Elisabetta, Isabelle, Janine, Laurence, Nicole et Patrice. Et Danièle, qui vient de nous rejoindre. Chantal et Gaëlle ont quitté l'association cette année et nous les remercions chaleureusement. Le tout en collaboration avec Marie qui a repris le poste de responsable en octobre.

Et bien sûr un grand merci aux 1236 lecteurs qui font vivre la Parenthèse



L'Association A.I.M.E. (ex A.N.S.M.F.I.S) créée en 1981 à Pers-Jussy poursuit son œuvre auprès des enfants défavorisés de L'inde du sud, Madagascar et du Tchad.

Grâce à la générosité d'anciens parrains, marraines et de nouveaux donateurs, ce sont près de **300 ENFANTS** dont la scolarisation et un repas une fois par jour sont pris en charge dans une vingtaine de centres tenus par des sœurs missionnaires franciscaines de Blois.

- **En Inde**, nous aidons en plus un nouveau centre près de Bangalore, qui accueille 23 petites filles des rues, qui ont subi des traumatismes.
- **Au Tchad**, nous adressons ponctuellement une aide (sans parrainage) dans 2 centres pour la fourniture scolaire des petites filles, celles-ci étant « oubliées » au profit des garçons.
- **Madagascar** reçoit son soutien habituel dans 7 centres.



Aide scolaire au Tchad

Les étudiants reçoivent une bourse après le bac ou en centre d'apprentissage ce qui leur permet d'entrer dans la vie active avec un bon bagage (infirmiers, informaticiens, etc.)



Inondation à l'est de Madagascar

Pour lever des fonds et grâce aux bénévoles (malheureusement de moins en moins nombreux !) nous sommes présents sur certaines manifestations :

- En 2023 - **Forum des associations à Pers-Jussy**, dictée ludique lors de notre assemblée générale, **brocantes** de Bonneville et de Savigny, **marchés de Noël** de Pers-Jussy, Saint-Pierre-en-Faucigny et EPHAD de Reignier. Un beau concert a été donné à notre profit par la Chorale « Concordance de Vougy » à l'église de la Roche-sur-Foron
- En 2024 - Le 20 janvier la **chorale « Cordes d'Ambilly »** chantera également à notre profit à l'église de Pers-Jussy
- Une réservation est programmée à la salle communale de Pers-Jussy le 17 novembre pour un **thé dansant** avec orchestre.

Le parrainage se fait par don mensuel de 20 € qui correspond à 6,80 € après déduction fiscale.



Association « AIME » - BP 107 - 74 804 La Roche-sur-Foron
Siège social : 1815, Route de Reignier - 74 930 Pers-Jussy
Mail : contact.association.aime@gmail.com

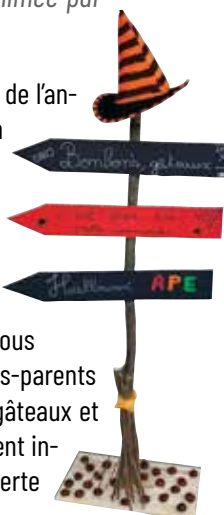


Jocelyne Burnier, Présidente



L'APE est une association à but non lucratif animée par des parents bénévoles.

Nous organisons des manifestations tout au long de l'année scolaire: **le loto que nous avons décalé à ce printemps pour un souci d'organisation, le marché aux fleurs sur le parking de Casino, la fête de l'école, la venue du Père Noël dans les écoles, ventes de fromages et d'objets personnalisés...** Cette année nous avons organisé **un goûter d'Halloween** qui a eu un franc succès! Nous remercions chaleureusement les parents et grands-parents qui nous ont soutenus par leurs confections de gâteaux et leurs présences à nos côtés. Nous avons également innové en proposant une après-midi/soirée jeux ouverte à tous.



Les fonds collectés lors de ces manifestations participent au financement des projets pédagogiques et culturels des deux écoles de la commune: école Emile Rosset et école des Roguet. Ainsi les élèves vont au cinéma et voir des spectacles, découvrent ski de fond, bénéficient d'intervenants dans les classes, partent en classes découvertes sur plusieurs jours, réalisent des visites en bus, en train, en bateau et bien d'autres encore! Grâce à l'investissement des enseignants et à notre dynamisme, nos enfants bénéficient d'un grand nombre d'activités.

Toutes nos actions ne peuvent avoir lieu sans l'implication, ponctuelle ou plus régulière, des parents alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos réunions dans le local APE

NOTRE ÉQUIPE SE COMPOSE DE:

Gaëlle Sublet, présidente, Marjorie Vauchey, vice-présidente, Paloma Soler, trésorière, David Chies, vice-trésorier, Catherine Henon, secrétaire et Elodie Denisse, vice-secrétaire.

Ainsi que de Cindy Nunes, Laëtitia Gentit, Aline Métral, Vanessa Dos Santos, Emilie Crépin ainsi que plusieurs autres bénévoles nous aidant chacun à sa façon durant l'année scolaire.

À bientôt!



Mail : ape.persjussy@gmail.com

Facebook : APE Pers-Jussy

55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy

Le Petit Bonheur

Retrouver des connaissances, des amis autour d'un repas suivi de jeux de cartes, de scabble, triomino, etc... ou s'essayer à la peinture (ci-joint les tableaux des 4 saisons faits par une équipe encadrée par Albéric qui sont exposés à la médiathèque).

Écouter la conteuse ou chanter et danser aux sons de l'orchestre que nous invitons au cours de l'année.

Bienvenue au Petit Bonheur !

Vous pouvez nous joindre au 06 13 08 50 26



Fa Si La Musique

la musique et la culture au cœur du village



L'École de Musique de Pers-Jussy propose des **activités de découverte** pour s'initier à la musique ou au théâtre, des cours pour **apprendre à jouer d'un instrument** et **des groupes** pour pratiquer à plusieurs.



L'École de Musique c'est aussi des animations au cœur de Pers-Jussy et dans les autres communes alentours :

- Intervention dans les écoles
- Intervention à l'hôpital de Reignier
- Concerts, karaoké
- Fêtes de la musique (Pers-Jussy, Chapelle Rambaud)



QUELQUES DONNÉES :

- 160 élèves
- 11 professeurs diplômés
- 150 000 € de budget annuel
- 80 heures de cours par semaine
- un comité de bénévoles

Toutes les informations
sur le site de l'école de musique :
www.fasilamusique.fr

Cantine Scolaire



Les CE2, CM1 et les CM2

La Cantine Scolaire est une association à but non-lucratif, créée en 1957, qui emploie 18 salariés et qui est gérée par un groupe de parents bénévoles, très motivés et enthousiastes.

Grâce à toutes ses bonnes volontés, elle est fière de pouvoir offrir aux enfants des écoles de Pers-Jussy des repas traditionnels de qualité intégrant des produits frais, locaux, bio, mitonnés et consommés sur place (à la Salle Communale).

Le prix du ticket est fixé lors de l'Assemblée Générale. Pour l'année 2023-2024, le tarif est de 7,20 €. Une remise de 10 % est offerte aux familles ayant trois enfants scolarisés à l'école de Pers-Jussy. Les repas et la prise en charge des enfants pendant la pause méridienne se règlent au moyen de tickets. Ceux-ci sont vendus par carnet de 4, durant la permanence assurée tous les jours scolaires (sauf mercredis) de 7h à 9h à la salle communale. Ils sont aussi aimablement vendus à l'agence postale communale, durant les heures d'ouverture de celle-ci.

Soulignons l'expérience et l'organisation de l'équipe de la cantine, qui permettent la souplesse d'une inscription au jour le jour.



Moyenne section et grande section



Les CP, CE1 et les CE2



Grâce au soutien des parents bénévoles, la cantine organise différentes manifestations :

- Le Marché de Noël artisanal, le 1er samedi de décembre, à la Salle Communale.
- Le samedi 10 février 2024 : « soirée dansante, chantante, très amusante ! »
- La brocante / vide-grenier, le 2^e dimanche de juin, au stade des Fins.
- Vente de savons KAUSAI



Pour l'année, 2022-2023, **27 621 repas** ont été servis, ce qui représente une moyenne de 200 repas par jour.



Pour 2023-2024 Elle/ils cuisinent pour nos enfants : Miles Hatwell, Christelle Bonnet et Estelle Schneider.

Elles/il encadrent nos enfants :

En maternelle : Bastien Nuyten, Amélie Gaulmin, Aurore Chamot, Nicolas, Marie-Laure Gaulmin, Virginie Dubois, Mike Momont, Anne-Sophie Bonnin et également par l'ATSEM : Christine Breteau. En primaire : Élodie Barre, Sylvie Tissot, Sabine Pasquier, Isabelle Da Silva, Solène Furcy.

À l'école des Roguet : Murielle Tissot.

Elle pare au plus pressé et gère l'association avec efficacité : Christine Bally.

Elles/ils se mobilisent pour la cantine :

Au bureau : la Présidente Isabelle Leboeuf, la vice-Présidente Fanny Pfister, la Trésorière Anne Balmer Vorms, la Trésorière adjointe Maja Felten, la Secrétaire Marine Jacquinot, la Secrétaire adjointe Sylvia Ebersberger.

Au Comité : Mathieu Badin, Marie Rochas, Corinne Donjon, Sonia Thibeaudeau, Catherine Henon, Johana Tremblayes, Guillaume Lecieux, Clara Ancey, Sébastien Poitel, Céline Naville, Caroline Richard, Hervé Trottet.

Enfin, elles/ils ont monté et démonté les buvettes, fait la vaisselle, préparé les frites et les sandwiches, surveillé les grillades, tenu les parkings de la brocante, servi au bar et en salle, coupé les pieds des sapins, fait sauter les crêpes... et tout rangé-nettoyé à la fin : nos bénévoles motivés !



L'école des Roguet



Les petites sections et moyennes sections



Quand il fait trop froid...
animation kapla !

Nous les remercions toutes et tous chaleureusement

Et nous espérons qu'ils seront rejoints par de nombreux nouveaux bénévoles toujours aussi motivés, afin que les manifestations puissent continuer à assurer la pérennité de la cantine et à maintenir le prix du ticket au plus bas.



Cantine Scolaire

1747 route de Reignier

Administratif : 76 Chemin du Beule

Mail : cantinepersjussy@gmail.com

www.mairie-pers-jussy.fr/cantine-scolaire



Le club des saveurs

Le club des saveurs est dédié aux amateurs de bons vins et de saveurs culinaires.

Il dispense des cours de dégustation de vins à Pers Jussy dans la salle des Voirons.

Cette année nos 3 groupes de dégustation ont bien fonctionné.

Les cours sont dispensés par nos sommeliers et œnologues Éric DURET (Pers Jussy) et Olivier CHEREAU (Annecy).

Éric DURET anime un groupe, 8 lundis soir répartis sur l'année.

Olivier CHEREAU anime 2 groupes, 8 mardis soir alternés répartis sur l'année.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés par ces cours pour la saison prochaine.



ACTIVITÉ ANNUELLE :

Le 14 janvier 2023 nous avons fait une sortie « truffe » :

- Visite d'une truffière à Romans sur Isère (proche Valence), avec démonstration de recherche de truffe au chien, et repas truffe.
- Puis nous avons effectué une visite à la cité du chocolat « Valrhona » à Tain l'Hermitage,
- et enfin une visite et dégustation au domaine « Les Remizières » à Mercurol (26) pour terminer la journée.

Le 2 septembre 2023 nous avons participé au **Forum des associations de Pers Jussy**

Et enfin, notre **19^e soirée dégustation s'est tenue** le 4 novembre 2023. Comme chaque année, elle fut une réussite, et a réuni environ 300 convives. Rendez-vous l'année prochaine pour la 20^e édition, le 2 novembre 2024.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous avons la tristesse d'apprendre le décès de notre amie Renée BOSSAY qui fût trésorière de notre club en ses débuts.



LE CLUB DES SAVEURS



Suite à notre dernière Assemblée Générale le bureau se compose comme suit :

Président : François GELLOZ - 06 71 85 01 89

Vice-Président : Roland ROSNOBLET - 06 85 71 02 05

Trésorier : Noël CHAUTEMPS - 06 32 39 30 98

Secrétaire : Thierry TISSOT - 04 50 85 04 52



La Chorale Arc-en-Ciel



Soirée de travail dans la salle de répétition, École de Musique « Le Diapason »



Entre les séances de répétition et les concerts, la Chorale s'amuse et se régale.



Tous les deux ans la Chorale organise un week-end chantant qui réunit 120 à 150 Choristes.

Concert de Noël dans l'Église d'Arthaz-Pont-Notre-Dame.



Chorale Arc-en-Ciel
Thérèse VACHOUX
Mail : theresevachoux@yahoo.fr
Tél. : 04 50 94 50 40



Pour clôturer l'année et avant des vacances bien méritées, un concert avec la Chorale « Nuances » de Cuvat, dans l'Église de Pers-Jussy.

Pixel d'Argent

Photo club de Pers-Jussy

Le club Pixel d'Argent comprend environ 25 membres passionnés de photos. Les thématiques du club sont variées et dépendent des centres d'intérêt de chacun.

Les membres de notre club photo ont tous un certain niveau quant à la pratique de la photographie. Chacun apporte son savoir-faire de manière à favoriser l'échange en toute convivialité.

Nos réunions ont lieu dans la salle diapason de l'école de musique un mercredi sur deux à 20h. Nous en profitons, pour remercier la municipalité qui nous met les locaux à disposition.

Un thème mensuel est programmé où chaque membre peut publier ses photos sur le site internet du club. Les photos sont ensuite analysées lors d'une séance collégiale au début du mois suivant.



RENDEZ-VOUS

Le deuxième point fort de la saison concerne notre exposition annuelle. **Cette année, le fil conducteur sera « les sentiments ».** Des photos en grand format seront exposées le week-end du 23 et 24 mars 2024 à la salle des fêtes de Pers-Jussy...

L'équipe Pixel sera présente les deux jours pour expliquer notre démarche. Un diaporama numérique des photos publiées sur notre site sera projeté pendant le week-end.



En illustration, quelques photos de notre exposition de mars 2023 dont le thème était : « Vive le vent ! »



Des sorties terrain sont également proposées de manière à améliorer la pratique photographique. Le fonctionnement de Pixel d'Argent est basé sur l'échange, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

Vous trouverez plus de renseignements ainsi qu'un aperçu de notre passion via notre site : www.pixel-dargent-74.fr



Don du sang

Cinq collectes ont été organisées sur 2023 soit **281 donneurs** présentés dont **30 nouveaux**.

Pour éviter l'attente des donneurs et respecter les gestes barrières, vous devez, avant de venir, réserver votre créneau horaire de passage sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Nous comptons encore sur votre générosité en 2024!

LES 4 ÉTAPES POUR DONNER SON SANG

La durée totale de ces étapes est d'environ 1 heure. Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.



Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire



Vous passez un entretien préalable au don afin de déterminer votre aptitude au don



Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang



Après votre don, vous restez dans l'espace restauration. Ce moment convivial est l'occasion de vous offrir un repas et de s'assurer de votre bonne récupération après le don

Dans la mesure du possible et dans un esprit de convivialité, un repas vous est servi par l'équipe de bénévoles : Marie-Claude, François, Dominique, Roger, Jean-Pierre, Carine, Madeline, Gisèle et Nadège.

**PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !**

LES DATES À RETENIR POUR L'ANNÉE 2024

- Jeudi 4 janvier 2024
- Jeudi 18 avril 2024
- mercredi 10 juillet 2024
- Jeudi 24 octobre 2024
- lundi 30 décembre 2024

Salle communale de Pers-Jussy de 16h à 19h30.

Retrouvez ces dates sur la page Facebook :
Don du sang - Pers-Jussy

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Marie-Claude au 06 77 33 30 90.

En raison du contexte sanitaire particulièrement dégradé, les réserves de sang sont actuellement encore fragiles.

Le comité des fêtes

2023, une année qui restera dans les mémoires...

On s'était préparé tout au long de l'année pour que cette 40^e fête de la Batteuse soit un grand succès. Un nouveau décor d'assiette, le retour des incontournables comme la locomobile, la trépigneuse, une cuvée record de bénévoles (pas moins de 160 avaient répondu présent), le petit cadeau qui va bien, un nouveau panneau bois pour annoncer la fête lors du défilé... mais, car il y a eu un mais, on n'avait pas prévu que dame nature voulait aussi arroser cela !

La pluie n'arrête pas le pèlerin qu'ils disaient, et bien ça n'a pas été vraiment le cas, il nous a manqué du monde par rapport aux dernières éditions. En guise de record, s'en est un mais pas celui attendu.

Avec 2 640 repas sur la journée, c'est 1 000 de moins que ceux servis habituellement, alors forcément le résultat cette année sera à vite oublier.

Nous avons essayé de faire au mieux pour les activités sur-le-champ, mais pour battre le blé la pluie n'est pas la bienvenue, alors on battait un moment, on bâchait et on recommençait. C'était vraiment sport, et on n'a jamais vu un tel « pacot » sur-le-champ comme sur la route d'ailleurs. À mon avis on n'est pas près de l'oublier cette 40^e.

Pour le reste des activités, que ce soit l'illumination du sapin au mois de décembre ou notre soirée festive du 13 juillet, tout s'est très bien passé et on a même un peu de résultat à la clef.

INFOS PRATIQUES

Location de tables : Jean Luc LACROIX
(06 26 02 38 57) le vendredi soir 18h30

Prêt de matériel : Jean Luc LACROIX
(06 26 02 38 57)



Seuls les chevaux ont fait une parfaite démonstration de labour...



De la pluie toute la nuit, on pensait que ce serait ok le lendemain



Le défilé avec le magnifique panneau réalisé par Alain METRAL annonçant la fête



Le défilé intérieur, toujours très apprécié avec nos 2 fidèles compères...

Nous vous donnons tous rendez-vous le 25 août 2024
pour la 41^e FÊTE DE LA BATTEUSE.

Court#Circuit

L'association COURT#CIRCUIT a été créée à Pers-Jussy au printemps 2021. Gérée collégialement, elle cherche à agir efficacement au travers d'actions bénévoles, locales, conviviales et solidaires pour favoriser, inciter et former quiconque :

- au passage à un mode de vie plus sobre énergétiquement
- au respect et à l'amélioration de l'environnement.

Depuis mars 2022, **un groupe d'une quinzaine de personnes se réunit environ tous les 2 mois pour vérifier, compléter, répertorier les sentiers pédestres de Pers-Jussy et des environs.** L'objectif est d'identifier un réseau de chemins et sentiers reliant les hameaux au cœur du village et entre eux, pour à la fois faciliter les déplacements pédestres au sein de la commune et proposer des 'boucles' de promenade. Le travail de groupe a permis de faire un état de lieu complet des chemins et sentiers existants et praticables, qui ont ensuite été compilés sur une carte et reportés sur le site web de l'IGN, bientôt accessible à tous.

Toujours dans le cadre de ce projet, deux concours ont été organisés à l'automne 2023 : concours du plus bel arbre, et concours du plus beau point de vue de la commune. Les plus beaux sites vont intégrer la carte des chemins de Pers-Jussy, sur laquelle ils seront des points remarquables « méritant le détour » d'une promenade.

Enfin, les chemins cartés seront prochainement marqués sur le terrain par des traits de peinture pour faciliter le repérage lors des promenades.



Le week-end du 25 mai 2024, à l'occasion des journées de la Nature, une sortie avec pique-nique sur les chemins de Pers-Jussy, sera organisée pour présenter et inaugurer la carte ainsi que les nouveaux marquages.

Cette année, la fête des vieux pressoirs s'est organisée sur le hameau de Lasnelaz le dimanche 15 octobre. Durant plusieurs jours, des bénévoles ont cueilli des pommes et des poires non ramassées d'arbres haute-tige avec l'accord des propriétaires sur Cevins, les hameaux d'Ornex et du Beule principalement. Avec les caisses apportées par certains habitants le jour même représentant 1/3 du poids total ramassé, 1300 kg de fruits ont été pressés dans un ancien pressoir du hameau, remonté pour l'occasion (contre 950 kg l'an dernier). Par cette deuxième édition, l'association continue de valoriser les fruits de vergers traditionnels qui ne sont pour la plupart plus ramassés, en quelques 540 L de jus qui ont été distribués à la cinquantaine de participants sur la journée. 210 kg de pommes jugées « bonnes à croquer » ont également été distribuées durant l'après-midi. Un bel exemple de mutualisation des savoirs et des ressources et... de circuit-court, que nous renouvellerons sans hésiter en 2024 !



En 2023, 3 premiers ateliers de discussion et de travail sur la réduction des déchets ont été menés par 8 participants. Ils aboutiront à des ateliers pratiques à thème courant 2024. L'objectif de cette nouvelle activité est d'obtenir une réduction stable de la production de déchets à l'échelle individuelle ou familiale des participants.

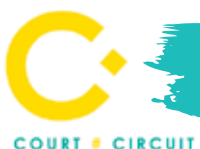
En 2024, **un atelier « construction d'un séchoir solaire »** est planifié. Le séchoir permet de sécher fruits, légumes, champignons, viandes, céréales, dans des conditions optimales et avec un minimum d'énergie consommée, pour une conservation 'gain de place' et long terme des denrées alimentaires. À Pers-Jussy, plusieurs personnes, déjà équipées et convaincues, vont nous faire profiter de leur expérience pour permettre aux participants de construire leur propre séchoir (individuel ou à plusieurs). Attention, activité organisée en début d'année 2024 – nombre de places limitées.

Les activités de COURT#CIRCUIT sont publiées de façon régulière sur www.umoov.org et par Mail à notre liste de diffusion. Si vous souhaitez être informés des activités de l'association, participer aux activités ou simplement vous informer, n'hésitez pas à nous contacter par mail.

Nous cherchons actuellement des volontaires pour animer des activités et pour en proposer d'autres. Si vous êtes intéressés contactez-nous !

COURT#CIRCUIT

Mail : contact@courtcircuit.net



Les amis de Pers-Jussy

Nous avons débuté l'année le 17 mars par une Assemblée Générale vivifiante, avec une participation record, en nombre et en animation, qui nous a permis de repartir pour une année dynamique.

Toutes nos animations traditionnelles, un peu augmentées d'ailleurs, ont pu se dérouler pour le plus grand plaisir de tous :

- le 1^{er} avril, soirée théâtre avec la pièce « Juste des jours meilleurs » présentée par la Cie des Infiltrés
- le 23 avril, petit-déjeuner autour du Four à pain
- le 13 mai, repas canadien et troc plantes, toujours autour du Four à pain
- le 25 juin, ballade pédestre autour du hameau du Four (pas à pain !), suivie du traditionnel pique-nique regroupant randonneurs et non-marcheurs
- le 2 septembre participation au Forum des associations de Pers-Jussy
- le 17 septembre stand dans la cour du château de Pers, ouvert pour la Journée du Patrimoine
- le 8 octobre, « opération tartines » au Four à Pain dans le cadre de la Fête de la batteuse
- le 21 octobre, soirée châtaignes animée par Laurent Sonnerat et son accordéon
- le 23 novembre, cuisson des tartes de l'école au Four à pain



Ces moments conviviaux n'ont pas empêché l'avancement de notre activité sur le patrimoine : classement des archives et réaménagement de notre local dans l'algéco (en attendant celui promis dans la future mairie), digitalisation des anciens bulletins, mise en chantier d'un site renouvelé (pour bientôt !), recherches généalogiques liées au château...

La commission constituée lors de notre dernière Assemblée Générale s'est réunie le 15 novembre pour préparer l'animation dans le cadre des **Journées du Patrimoine 2024**, décidée lors du CA du 5 octobre. Plusieurs thèmes d'expositions ont été proposés : les fours à pain, les moulins, les bassins, les métiers, les cafés, l'école...

Après une discussion animée, il a été décidé de retenir le thème de l'école pour 2024 avec en perspective une animation plus lourde pour 2026 sur les fours et /ou les moulins. Nous avons réservé la salle communale les 21 et 22 septembre ; ce lieu pourra être modifié selon les projets de la mairie, dans le château par exemple. Chacun s'est engagé à s'impliquer dans la préparation de cette manifestation, avec un point le 31 janvier 2024.

Mais nous en reparlerons ensemble au cours de notre Assemblée Générale 2024 prévue le 8 mars 2024 à 19h, salle du Diapason (École de Musique) où tous les persjussiens sont les bienvenus.



LES AMIS DE PERS-JUSSY

55 Chemin des Écoles

Solange CHASSOT - Tél. 06 84 96 80 87

Jacques CAMBON - Tél. 06 42 27 66 13

Mail : amispersjussy@orange.fr

La Liane France Afrique

les nouvelles

La Liane France Afrique à Saint Louis du Sénégal poursuit ses activités :

- **La maison du droit des enfants** accueille actuellement **35 jeunes de 4 à 18 ans** en situation de vulnérabilité, qui bénéficient d'une prise en charge globale : accueil, éducation, santé, scolarisation, activités sportives et culturelles.
- **La crèche** de jour, encadrée par 4 animatrices, accueille 13 enfants de très jeunes mères en formation .
- **L'atelier des femmes** permet à des femmes démunies d'obtenir un revenu grâce aux ventes de l'artisanat qu'elles produisent.
- **La maison du droit des femmes**, animée par une psychologue et une juriste avec le soutien d'un avocat, reçoit des victimes d'agressions sexuelles, de harcèlement, viol, violences conjugales, d'abandons, de violences économiques ...
- **Le soutien aux femmes isolées et à leurs enfants** : location de chambres en ville pour des mères isolées démunies, et suivi scolaire de leurs enfants
- **Les maraudes** : dans le fourgon placé en des points fixes, l'infirmier du centre soigne les talibés mendiants .

La Liane France Afrique Rhône-Alpes, basée à Pers-Jussy, recueille des financements pour soutenir ces actions :

- stands de vente d'artisanat sénégalais lors du festival Musical'été à Annemasse, pour une soirée africaine à la Conciergerie à Reignier, aux marchés de Noël de Pers-Jussy et de la Muraz
- organisation de la Fête sénégalaise annuelle de Pers-Jussy le 30 septembre 2023 avec repas sénégalais, concert afro-métissé de Souleymane and Friends et vente d'artisanat, qui a réuni cette année plus de 120 convives, que nous remercions chaleureusement pour leur soutien.



Notre équipe participe aussi au soutien logistique du centre : au cours d'un voyage à Saint Louis en mars, pendant que Solange et Fabienne assuraient la fourniture de vêtements et produits paramédicaux, Jacques et Xavier ont encadré des travaux de rénovation de l'assainissement interne de la Maison des enfants et défini les moyens de protection à mettre en œuvre contre les inondations malheureusement récurrentes avec la saison des pluies. Les batardeaux mis en place devant les portes ont permis d'empêcher la pénétration de l'eau, mais les pompes d'évacuation prévues n'ont pas été suffisantes pour prévenir un débordement de la fosse : encore des travaux en perspective.



ALORS RETENEZ D'ORES ET DÉJÀ NOS PRINCIPALES DATES POUR 2024 :

- Assemblée générale le 22 mars à 19h, salle du Diapason
- Soirée sénégalaise le 5 octobre, dès 19h, Salle Communale

Nous comptons sur vous !

LA LIANE FRANCE AFRIQUE RHÔNE ALPES

1815 Route de Reignier

Solange Chassot

Tél. 06 84 96 80 87

Mail : laliane74@laposte.net

<https://lialiane74.wixsite.com/rhonealpes>



ADMR les Tourelles, pour toutes et tous

Soutien et accompagnement pour tous,
à tous les stades de la vie, telle est notre mission.

L'ADMR

L'ADMR est un réseau associatif à but non lucratif : à la tête de chaque association locale, à la tête des fédérations départementales comme à la tête de l'union nationale, on trouve des bénévoles. La très grande majorité de la clientèle est prise en charge financièrement par les services sociaux du département. Les ADMR locales doivent prendre en priorité les personnes que leur adressent ces services.

Les bénévoles : Le cœur battant de l'association

Les bénévoles ne sont pas de simples délégués à un conseil d'administration. Ils consacrent leur temps, leurs compétences et leur cœur pour aider et soutenir nos concitoyens atteints par les accidents de la vie : personnes âgées, personnes en situation de handicap, leurs familles.

À l'ADMR, chaque bénévole choisit la mission qui lui convient le mieux et le temps qu'il souhaite lui consacrer. La diversité des missions ne manque pas et votre engagement peut faire la différence : visites auprès des bénéficiaires pour évaluer leurs besoins ou simplement rompre leur isolement, gérer les demandes de prestations ou encore devenir référent qualité de l'association, participer à la gestion de l'association, à sa direction ou à la direction des ressources humaines. On y vient pour servir ses concitoyens, être à l'écoute du personnel et le soutenir dans les épreuves. Grâce à ses bénévoles, notre association continue à grandir et à renforcer le lien social en Haute Savoie.

Et pourquoi pas vous ?



Les salariés de l'ADMR : Au service de l'engagement et de la qualité de vie.

Nos aides à domicile, nos auxiliaires de vie sociale et nos assistantes techniques sont les professions essentielles. Chaque jour ils apportent aide, soin ou accompagnement au domicile des personnes prises en charge par l'association. Leur expertise, leur dévouement et leur professionnalisme sont au cœur de la réussite de notre mission. Au-delà de leur compétence technique, ils sont les personnes de confiance vers lesquelles nos bénéficiaires se tournent pour obtenir de l'aide et du réconfort. L'ADMR s'engage à offrir à ses salariés des conditions de travail optimales, un environnement de soutien et des opportunités de développement professionnel grâce à sa politique de formation.

Si vous partagez notre engagement envers le bien-être de la communauté et la qualité des services, nous vous invitons à explorer les opportunités de carrière au sein de l'ADMR « Les Tourelles ».

Les bénéficiaires : nos clients.

Ils sont la raison de notre mission. Nous sommes là pour fournir des soins et un soutien de qualité à tous ceux qui en ont besoin, selon leur âge ou leur situation de vie, pour accompagner toutes les personnes qui requièrent à domicile un soutien ou tout autre service, de la naissance à la fin de vie.



Quels services l'ADMR propose-t-elle ?

Assistance après hospitalisation : pour récupérer plus rapidement et en toute sécurité, en apportant l'aide nécessaire à la maison.

Service et soins aux seniors : de l'aide au quotidien, et des activités sociales pour soutenir nos aînés et favoriser leur maintien à domicile.

Accompagnement du handicap : un accompagnement personnalisé, une assistance à la mobilité et des activités adaptées pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Entretien des lieux de vie : des services d'aide-ménagère pour maintenir un environnement de vie propre, sûr et confortable pour nos bénéficiaires.

Portage/Livraison de repas à domicile : notre association délègue actuellement cette compétence à l'association ADMR du Pays Rochois (ADMR du Pays Rochois : 169, av. Charles De Gaulle 74 800 La Roche s/ Foron Tél. : 04 50 25 62 08). Mais celle-ci n'a pas toujours la possibilité de répondre aux demandes qui lui sont soumises.

L'ADMR « Les Tourelles » est un Service d'Aide à Domicile (SAD) et ne peut pas assurer des soins infirmiers. Les toilettes au lit ne peuvent être assurées que par des aides-soignantes sous le contrôle d'une infirmière. C'est la mission des Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

Nous ne pouvons pas assurer un service sur mesure. Nous nous efforçons, dans la mesure de nos possibilités, de répondre au mieux à vos souhaits. Nous ne pouvons pas vous garantir que vous aurez toujours la même intervenante : vacances, arrêts de maladie, formations, départ de l'association.

Étienne Toullec, président de l'ADMR « Les Tourelles »



147 Grande Rue 74930 Reignier
Tél. 04 50 95 15 32

La Persjussienne



Le départ des marcheurs



Fidèle au poste



Le podium



Un persjussien, vainqueur



Le buffet



Pers-Jussy Vélo



Le lac Vert, rando Dré dans le Darbon



Ravito plutôt sympa

Nouveau virage au niveau du club VTT, en effet les derniers licenciés jeunes n'ont pas renouvelé leur adhésion (priorité aux études) et de ce fait nous étions que des licenciés seniors pour la saison 2023.

Les encadrants diplômés se faisant rare, nous ne pouvons plus accueillir de jeunes, et nous transmettons les rares demandes à notre club partenaire de la Roche-sur-Foron.

Un autre changement notoire, les licenciés sont maintenant équipés de VAE, ce qui en effet change la donne. On peut augmenter les distances et gérer l'effort.



Les grands espaces du Jura (La Tram'jurassienne)

”

Ceci dit une belle saison quand même avec la participation à 3 randos extérieures : Dré dans le Darbon, La Tram'jurassienne et la Ramaz, et au total 12 sorties, soit 562 km pour 16 295 m D+



La montée au lac Jovet



Paysages sympas



Le Lac Jovet, chaotique même en VAE...



Avant la descente, on prend des forces

Nous restons sur le même principe pour 2024 et notre devise reste la même « pédaler en toute convivialité ».

Pique-nique de fin de saison organisé par Patricia Chaluleu, professeure de Pers-Jussy Danse depuis 2013



Pers-Jussy Danse

Après 3 saisons perturbées par la pandémie, la saison 2022-2023 a été marquée par le retour à la normale. Les cours ont pu se dérouler normalement, c'est-à-dire sans masque et avec la possibilité de changer de partenaire de danse pour une meilleure progression.

Pour rappel les cours se déroulent le mercredi à Salle Communale.

Les cours sont répartis en 3 niveaux « Débutants », « Intermédiaires » et « Avancés ». Chaque cours démarre systématiquement avec 30 minutes de Rock. Puis les 45 minutes suivantes sont consacrées à une autre danse de salon : Tango, Cha-cha-cha, Paso-doble, Valse, Valse lente, Foxtrot et Rumba qui sont des danses en couples ; À noter que les danses en ligne ne sont pas enseignées.

Afin que chaque adhérent puisse profiter pleinement de chaque cours, le Comité s'efforce de respecter l'équilibre Danseurs/Danseuses. C'est pourquoi, il est préférable de s'inscrire en couple. À l'inscription, la priorité est donnée aux résidents de Pers-Jussy.

Chaque saison démarre avec 2 cours gratuits ; ces cours permettent aux potentiels nouveaux adhérents de vérifier que le cours correspond bien à leurs attentes. Ainsi, à l'issue de ces 2 cours gratuits, en septembre 2023, l'association a enregistré l'inscription de 45 danseurs et 50 danseuses de 16 à 81 ans. Pour combler ce déséquilibre, 5 danseurs déjà expérimentés se sont mis au service de danseuses n'ayant pas de partenaires de danse.

Malheureusement, l'association n'a pas pu accepter toutes les danseuses qui se sont présentées.

À noter également que pour assurer la qualité des cours, le nombre d'élèves est limité dans chaque cours, ainsi le cours « intermédiaires » est complet et ne peut plus accueillir de nouveaux couples de danseurs.

Lors de saison 2022-2023, l'association Pers-Jussy Danse a pu de nouveau organiser des événements qui ont permis de pratiquer la danse :



Cours de rock

3 stages de danses « hors programme », 6 soirées dansantes internes, 5 soirées dansantes dans les environs sans oublier la traditionnelle soirée dansante organisée par Pers-Jussy Danse.

Soit au total, 12 événements au cours desquels les adhérents ont pu mettre en pratique les enseignements prodigués au sein de l'association. Le comité de l'association présidé par Claude Desbiolles depuis 2016 est toujours à l'affût pour identifier les nombreuses occasions de danser. Au fil des ans, le comité observe une diminution des soirées dansantes au profit d'après-midi dansants plus connus sous le nom de « Thés Dansants ».

Depuis septembre 2013, les cours sont dispensés par Patricia Chaluleu, Professeure de danse diplômée. Le professionnalisme de Patricia fait l'unanimité au sein de l'association et contribue au succès de Pers-Jussy Danse dont la notoriété a largement dépassé les frontières de la commune. En effet, certains adhérents n'hésitent pas à effectuer 30 km pour suivre les cours.

Patricia a effectué sa 11^e rentrée en septembre 2023, et courant novembre 2013 nous avons célébré le 300^e mercredi de cours.

Président : Claude Desbiolles (06 01 36 43 05)
Vice-Président : André Taupenas (06 22 30 12 43)
Secrétaire : Michèle Gillard (06 66 61 23 11)
Trésorier : Éric Sonnerat (06 07 41 78 63)
Mail : pers-jussy-danse@laposte.net



**Alors pour la saison 2024-2025, si ça vous danse, venez gratuitement tester,
les cours reprendront le mercredi 11 septembre !!**

Gym Pers-Jussy

Cette nouvelle saison a été ouverte par notre assemblée générale, qui a eu lieu dans la soirée du 5 septembre 2023.

M. Dupanloup et M. Vigne, représentants communaux nous ont fait l'honneur de leur présence, ainsi que plusieurs adhérentes de l'association.

Avec le support d'un document projeté, la présidente et trésorière ont présenté l'année écoulée, incluant les événements effectués, le bilan financier, puis l'année à venir, mentionnant le nouveau cours « Santé Bien-être » de l'année 2023-24. La présentation s'est terminée par un appel au volontariat et nous avons clôturé la soirée par un pot de l'amitié.

Notre Association propose cette année 8 cours variés, toujours menés avec implication et bienveillance par notre professeure Carole. Dès le mois d'août, nous avons pu remplir la majorité des cours proposés (160 places). **À ce jour, nous sommes à 98 % de remplissage**, avec seulement quelques places disponibles en Circuit Training. Tout le monde est bienvenu, y compris les hommes ! L'ouverture plus tôt des inscriptions au public (août au lieu de septembre) a fortement facilité le travail du bureau.

Nous avons poursuivi notre objectif de créer du lien au sein de notre association en organisant **une sortie raquette en février 2023**. 25 adhérentes ont pu profiter de cette belle sortie : transport collectif en bus, puis marche en raquettes guidée par un professionnel de la moyenne montagne, suivie d'un bon repas au restaurant d'altitude partagé dans la joie et la convivialité.

Le repas canadien de fin d'année a permis de clôturer l'année dans la bonne humeur, avec une gourde à l'effigie de l'association offerte à chaque adhérente. Les adhérentes des différents cours ont pu se rencontrer et faire connaissance.



Une formation diplômante aux premiers secours (PSC1) sera proposée aux adhérents en cours d'année. Ce projet n'avait pas pu aboutir lors de la saison dernière, les délais d'inscription ayant été trop courts.

Ce projet s'inscrit dans notre souhait de favoriser les rencontres et les échanges. Nous prévoyons également une sortie restaurant ainsi qu'une autre sortie dans l'année.

Plusieurs membres du bureau vont quitter le Comité administratif l'année prochaine. Pour une meilleure transition, un nouveau membre a rejoint le bureau ; un autre devrait venir d'ici le mois de juin.

Nous espérons pouvoir compter sur de bonnes volontés pour nous rejoindre lors de l'assemblée générale de septembre 2024.



NOUVEAU – COURS « SANTÉ BIEN-ÊTRE »

Durant le premier semestre 2023, l'Association a investi beaucoup de temps et d'énergie pour mettre en place un projet qui lui tenait à cœur depuis longtemps : ouvrir un cours qui permettrait la pratique du sport, pour tous.

Nous avons monté un dossier de demande de subvention auprès de la région qui a été fructueux. C'est donc avec un grand plaisir que nous avons ouvert ce cours cette nouvelle année, avec succès puisque le cours est complet.

Ce cours est destiné aux personnes sédentaires souhaitant (re) commencer une activité sportive et à toutes celles et ceux qui ont besoin d'un suivi personnalisé (suite à un accident, à un problème de santé ou simplement parce qu'ils/elles ont des besoins spécifiques...).

Carole, notre professeur, a suivi plusieurs formations dans le domaine de la santé et elle propose des ateliers personnalisés en fonction des besoins et des capacités de chacun. Elle propose également un moment d'échange à la fin de chaque cours pour que les participant(e)s puissent faire part de leur ressenti, ainsi qu'un bilan de progrès en fin de semestre. Les retours sur ce cours sont très positifs. Les participantes sont ravies des ateliers et du suivi personnalisé effectué par Carole. Un grand merci à elle !

Association GYM de PERS-JUSSY
Mme Corine Checko, Présidente
Mail : gym.persjussy74@gmail.com
1815 route de Reignier - 74 930 PERS-JUSSY
Site : gympersjussy.fr





L'amicale de la cabane

Chaque année, l'Amicale de la cabane organise son ball-trap.

Cette activité de plein air se pratique à tout âge, et elle a encore cette année remporté un grand succès.

Nos grands gagnants de 2023 sont Valentin Déage en première position, suivi par Joël Cardinaux et Axel Contat.

Nous remercions tous nos sponsors qui nous accompagnent tous les ans et un grand merci à tous nos bénévoles qui contribuent à une bonne organisation de ce week-end.



Rendez-vous pour le prochain
Ball trap le 22 et 23 juin 2024

Eva l'espoir

Nous profitons de cette nouvelle revue pour remercier la municipalité de Pers-Jussy, les commerçants locaux ainsi que les bénévoles et tous les participants et donateurs qui se sont joints à nous lors de nos manifestations cette année.

Un repas dansant a été organisé le 11 février 2023 à la salle communale ainsi que des repas à emporter le 5 novembre 2023 sur le parking du stade des Fins.

Tous les bénéfices ont permis de financer du matériel médical pour Eva, jeune fille de 14 ans ½ atteinte de trisomie 13.



**EN 2024, NOTRE ASSOCIATION A
ÉTÉ SÉLECTIONNÉE POUR UN GRAND
ÉVÈNEMENT AU GRAND BORNAND :
LES 24 HEURES DE LA BELOTE.**

Association Eva l'espoir
145 chemin de Chatembert
74930 Pers-Jussy





C'est avec plaisir que nous partageons les dernières initiatives au sein de notre ski club local. L'équipe du comité en perpétuelle réflexion et investigation propose cette année des activités innovantes.

Skieurs chevronnés ou débutants nous avons une formule pour chacun :

LES SAMEDIS

École de ski enfant (de l'ourson à la 3^e étoile)

Cours avec passage d'étoile en demi-journées et journées complètes au Grand-Bornand.

Ski/Snow ado

Ski loisirs dès 11 ans, encadrement sans passage d'étoile, en journées complètes au Grand Bornand et autres stations de la Yaute.

Formule Slalom/Team étoile

Initiation à la compétition en vue d'obtenir l'étoile de bronze, argent, or ou perfectionnement

Formule FrEE'SSon

- Découvertes de nouvelles pratiques, de nouvelles sensations :
- Freeride : perfectionnement de la technique toutes neiges
- Freestyle : apprentissage du saut, slopestyle, skicross...
- Freerando : le plaisir de la montée en peaux de phoques
- Saut à ski, télémark, ...

LES DIMANCHES

Sorties loisirs :

Sélection aux petits oignons de diverses stations en Savoie et Haute-Savoie en association avec le ski club d'Évires. Formule idéale pour créer des souvenirs en famille, pour adultes et ados. Cours proposés en matinée ! OSEZ ! Pour plus d'infos :



LE SKI CLUB EN QUELQUES CHIFFRES :

1968 année de constitution de l'association.

EN 2023 :

- 24 moniteurs fédéraux, bénévoles
- 4 bus
- 180 enfants inscrits, répartis en 20 groupes



Ski de fond :

Initiation à la pratique du skating. Sorties prévues dans nos stations de proximité (Chapelle Rambaud for ever !). Préparation au passage de l'agrément pour accompagner les sorties scolaires.



Ski-club Pers-Jussy
www.skiclubpersjussy.fr

**AUTRES ACTIVITÉS****Affûtage / fartage**

La saison passée, nous avons investi dans du matériel pour entretenir les paires de ski : affûteurs, étaux, brosses, fers, farts, etc. En début de saison, une équipe de techniciens volontaires pour affûter et farter s'est formée dans notre nouvelle « grotte » rte des Chênes.

**Ski-Troc :**

En début de saison, venez déposer votre ancien matériel pour en faire profiter à d'autres skieurs (skis, casques, bâtons, chaussures)

Repas de fin de saison et Remise des étoiles

Et pour clôturer notre saison la Raclette party à la coulée organisée et servie par le comité et les moniteurs du club dévoués !

**Journée de recyclage mono**

Chaque année nos moniteurs fédéraux tous bénévoles suivent une formation de remise à niveau.

Restez à l'affût le ski club peut encore vous surprendre l'année prochaine !

Union Sportive Pers-Jussy

Nous souhaitons commencer par vous remercier, vous, les licenciés, les parents, les bénévoles et les sponsors.

Cette année, le club a été touché par un drame, Fabien Bezard, capitaine de notre équipe première et bénévole exemplaire, nous a quittés. Coach de nos équipes jeunes, Fabien était plus qu'un simple joueur au sein de l'USPJ. Sa force, sa persévérance et sa gentillesse ont marqué toutes les personnes qui l'ont croisé. Alors simplement, Merci Coach, Merci Capitaine, Merci Frère, Merci Fab'.



Le club s'est encore agrandi et vous êtes de plus en plus présents à nos côtés, que ce soit lors de nos manifestations, des week-ends passés ensemble autour d'un verre, d'un ballon, d'une discussion, pour la bonne cause ou juste pour le plaisir, nous savons que nous pouvons compter sur vous et sur votre soutien.

Côté foot, l'année a été très riche grâce à notre équipe fanion qui pour la première fois depuis quelques années accède au niveau supérieur, la D3 ! Avec 3 défaites en 22 matches, l'équipe première a obtenu sa montée au dernier match à domicile avec le soutien de ses supporters.



L'entente fonctionne toujours aussi bien avec Reignier pour nos féminines avec nos U15, U18 et Séniors, de plus en plus de joueuses nous rejoignent. Mention spéciale pour nos U15F qui sont allées jusqu'en demi-finale de coupe de district, félicitations à elles !



Nous comptons de plus en plus de licenciés, espérons que le vivier de persjussiennes/persjussiens ne s'estompe pas. Pour preuve, cette année, **nous avons pu re-crée une équipe U20** au sein du groupement que nous avons avec Arenthon-Scientrier qui fonctionne très bien pour nos jeunes joueurs.

Nos jeunes U9 et nos U11 - U13 du Groupement Arenthon-Scientrier ont eu la chance de participer au challenge Antoine Griezmann.



LES MANIFESTATIONS

Côté manifestations, l'année 2023 a été marquée par **le retour de la Tartifoot**, qui a encore rencontré un grand succès grâce à vous. C'est toujours un plaisir de trinquer et de passer du temps avec vous en dehors du stade. Sachez que sans nos manifestations, nous ne pourrions rien faire étant donné qu'elles sont nos principales ressources financières pour faire vivre le club tout au long de l'année. L'autre événement marquant de cette année est **notre traditionnelle Fête du foot** où votre présence et votre bonne humeur nous ont permis à tous de passer un excellent moment.

Et un dernier merci tout particulier aux seniors qui sont présents à chaque manifestation, qui font que tout se passe bien et qui permettent, tout comme vous, qu'elles existent.



L'année 2024 va être cruciale pour l'USPJ, de plus en plus de petits clubs disparaissent, nous devons anticiper et investir pour le futur, améliorer nos installations sportives avec un nouveau terrain d'entraînement, pour permettre à notre club de pérenniser son avenir.

AGENDA DE NOS MANIFESTATIONS

- 17 février : Tartifoot
- 13 avril : Plat à emporter
- 17 mai : Tournoi + concert
- 21 et 22 juin : restauration au rallye des bornes
- 28 juin : AG
- 29 juin : Fête du foot.

Mad'ag

Merci à la mairie de Pers-Jussy de nous donner l'occasion par le biais de ce bulletin, de partager ce qui nous anime tout au long de l'année, à savoir le soutien à la scolarisation et à la formation professionnelle d'enfants défavorisés à Madagascar. À partir d'octobre 2023, nous avons étendu ce soutien aux étudiants.

VOYAGE A MADAGASCAR

Cette année nous avons pu nous rendre à Madagascar. Ce fut l'occasion d'une immersion totale dans la vie des deux centres où nous parrainons des enfants et des jeunes issus de la rue, abandonnés, maltraités, de famille très pauvre, etc.

Dans le centre de l'association Ny Anjara Masoandroko, géré par Ando et son épouse Raïssa, les conditions sont assez rudimentaires mais il y règne un réel esprit de famille et de solidarité. Nous avons visité les familles des enfants parrainés qui vivent en dehors du centre, permettant ainsi de mesurer des situations de grande précarité, ce qui renforce notre motivation pour soutenir toujours plus ces enfants. Quant au Foyer des Sœurs Salésiennes de Don Bosco où vivent 65 fillettes et jeunes filles, nous avons pu partager des moments joyeux de jeux, de séances photos, de chants et danses... Le foyer leur offre la sécurité car toutes ont vécu des situations difficiles voire déchirantes avant d'arriver (mendicité, abus de toutes sortes...)

Actuellement, nous comptons 74 enfants parrainés (12 de plus que l'an passé) et 67 adhérents (11 de plus que l'an passé).



NOS ACTIONS 2023

Nous essayons de multiplier les actions permettant de récolter des fonds destinés, en plus des parrainages réguliers, à améliorer les conditions de vie des enfants que nous soutenons dans nos centres partenaires.

C'est ainsi qu'en 2023 nous avons pu financer la fabrication de lits superposés à l'internat de l'association NY ANJARA MASOANDROKO et financer la culture d'un champ de pommes de terre (préparation du terrain et achat de semences).

Comme l'année précédente, nous avons été présents sur plusieurs vide-greniers, nous avons organisé deux ventes de jouets d'occasion, et nous avons vendu l'huile des noix que nous avons récoltées à l'automne 2022. En octobre dernier, nous avons ramassé plus de 900 kg de noix qui produiront l'huile que nous proposerons à la vente au printemps prochain. Et au marché de Noël de Pers-Jussy, les visiteurs ont pu trouver les épices et l'artisanat rapportés de nos voyages à Madagascar.



Un Bal Folk est venu agrémenter le mois de septembre à Pers-Jussy et nous avons été ravis de cette première expérience qui fut l'occasion d'un moment très convivial et bien apprécié.

Le 26 novembre, nous avons répondu présents à l'appel de la Mairie pour participer à la collecte de la banque alimentaire.

Sans les bénévoles qui nous soutiennent nos actions seraient limitées, mais à chaque manifestation chacun apporte sa motivation et sa bonne humeur. Nous ne les remercierons jamais assez.

VISITE D'ANDO - INTERVENTION DANS LES ÉCOLES

Ando, responsable d'un de nos centres partenaires est venu en Europe. Il a profité de sa visite chez nous pour aller à la rencontre des enfants des écoles afin de les sensibiliser à la vie des enfants malgaches. Merci aux écoles de Pers-Jussy, Esery et Vétraz-Monthoux qui nous ont reçus, et ont accueilli le diaporama proposé, avec leur regard d'enfant. Un très grand merci aux enfants de l'école primaire de Vétraz-Monthoux qui ont répondu au pied levé à l'appel d'une de leur professeure en donnant des vêtements, des chaussures et du matériel scolaire pour des enfants malgaches de leur âge.

Merci à Mme la Directrice et à tout le personnel enseignant de l'école primaire de Pers-Jussy pour l'excellent accueil. Une vive reconnaissance aux **260 enfants qui ont participé à la course solidaire** organisée en faveur de MAD'AG. Chaque tour ayant permis d'obtenir 10 centimes, **c'est un chèque de 155 € qui nous été remis par l'ASCEPJ de Pers-Jussy.** Cet argent sera envoyé pour les enfants du Centre NY ANJARA MASOANDROKO.



DATES A RETENIR EN 2024 :

- 12 octobre : Bal Folk à Pers-Jussy
- 9/10/11 novembre : vente de jouets d'occasion

INFO PARRAINAGES :

Les personnes qui souhaitent parrainer un enfant ou un jeune s'engagent à verser minimum 20 € par mois. L'intégralité du montant des parrainages est attribuée aux enfants.

Un parrainage soutient un enfant mais peut aussi contribuer à en aider d'autres. Les responsables de centre se chargent d'évaluer les besoins afin d'éviter toute discrimination entre les enfants.



475 chemin de Chatembert - 74 930 PERS-JUSSY
www.madagascar-apprendre-grandir.com
Mail : madag.association@gmail.com
Tél. : 06 17 08 63 63 - 06 68 28 00 33

« Par respect de la vie privée de chacun, ne sont mentionnés que les unions, naissances et décès des familles ayant donné leur autorisation à la mairie ».

NAISSANCES

SCANDOLERA Mélina, le 6 janvier à Contamine-sur-Arve
 GAHTAR Zayan, le 21 janvier à Contamine-sur-Arve
 DUPONT Charlie, le 6 février à Contamine-sur-Arve
 CHAUVET Maël, le 11 février à Contamine-sur-Arve
 POLETTI Charline, le 4 mars à Contamine-sur-Arve
 LETOWSKI Malo, le 18 avril à Contamine-sur-Arve
 MOISSONNIER Léo, le 3 mai à Contamine-sur-Arve
 TRITTON Ilyas, le 8 mai à Contamine-sur-Arve
 ROGUET Gatien, le 23 mai à Annemasse
 GOUTAGNY Owen, le 17 juin à Contamine-sur-Arve
 NAVARRO Juliette, le 29 juin à Thonon-les-Bains
 VERSCHORREN Vital, le 8 juillet à Contamine-sur-Arve
 DREVET Isabella, le 16 septembre à Saint-Julien-en-Genevois
 MARECHAL Sofia, le 2 octobre à Contamine-sur-Arve
 DUFOUR CONTAT Enzo, le 19 octobre à Contamine-sur-Arve
 PUJO Madeleine, le 28 octobre à Annecy
 ROCHAS Marcus, le 9 novembre à Epagny Metz-Tessy
 HAPUC Achille, le 15 novembre à Annemasse
 SCHUWER GRANAUD Léandre, le 18 novembre à Contamine-sur-Arve
 DARRAZI Islem, le 21 novembre à Contamine-sur-Arve
 VACHOUX Jules, le 30 novembre à Contamine-sur-Arve
 BOVAGNE-FREYRE Nans, le 13 décembre à Contamine-sur-Arve

MARIAGES

LECLERCQ Xavier et CHAPRON Émeline, le 11 mars
 MAJERUS Marc-Antoine et OKUR Joséphine, le 13 mai
 CANDAËS Marc et TSCHANZ Manon, le 10 juin
 SABOUDJIAN Pablo et FILZ Emma, le 29 juillet
 SOUCHET John et FRADET Sandy, le 5 août
 GOUTAGNY Simon et LOURDEL Aurélie, le 1^{er} septembre
 BRAOUEZEC Hervé et IANNANTUONI Deborah,
 le 16 septembre
 MICHEL Thierry et GOMBERVAUX Lucie, le 21 septembre

DÉCÈS

BABYTCHEFF Martial, le 13 avril à Contamine-sur-Arve
 BELLINI Giuseppe, le 23 avril à Contamine-sur-Arve
 KNELLWOLF Claire épouse GRUFFAT, le 1^{er} juin à Contamine-sur-Arve
 DULIN Sabine épouse QUEROL, le 21 juin à Sallanches
 BEZARD Fabien, le 7 août à La Tronche
 CHALLUT Albert, le 30 août à Annemasse
 CHAPPAZ Marcel, le 16 septembre à Reignier-Esery
 MAYER Paul, le 16 octobre à Contamine-sur-Arve
 LÉGLISE Martine épouse TOLLANCE,
 le 22 novembre à Contamine-sur-Arve

Les syndics de la commune de Pers-Jussy 1830-1845



L'année dernière, nous avons étudié les syndics de la commune de Pers-Jussy de 1815 à 1830 où Paul ROGUET fut le premier de cette liste. Ensuite, plusieurs hommes se succédèrent jusqu'à Pierre MIEUSSET. Dans cet article, nous continuerons la chronologie et verrons quelques projets municipaux sur la période de 1830 à 1845.

LES SYNDICS DE PERS-JUSSY

Nous recommençons notre historique par **Pierre MIEUSSET** qui, le 22 février 1833, remplaça Jean Pierre CONSTANTIN dans la fonction de syndic. Il était le fils d'Aimé MIEUSSET. Dans une délibération de 1832, qui proposait les candidats pour le poste, nous apprenons qu'il était âgé de 44 ans. En consultant les registres paroissiaux de Pers, nous retrouvons son baptême en date du 23 juin 1788. Il est le fils d'Aimé, comme indiqué dans le registre des délibérations, et de Françoise MIEUSSET, né à Chevranges, hameau où il vécut également à l'âge adulte.

Après quatre années de service, le 29 janvier 1837, ce fut au tour de **Jean CHEVALLIER** fils de feu Joseph, de prêter serment à la charge de syndic. Dans un tableau daté du 20 février 1837, nous apprenons qu'il avait 35 ans et habitait dans le hameau de Vuret. En consultant les registres d'état civil de la commune de Pers, de l'an 7 à 1807, nous ne retrouvons pas la naissance de Jean. Il faut arriver à la date du 1^{er} décembre 1797 pour trouver un Jean CHEVALIER, né au hameau de Vuret, fils de Joseph et de Péronne MONTANT.

À la veille de la nouvelle décennie, le 5 avril 1839, **Pierre François ROGET DE CEVINS**, prête serment. Il est domicilié au château de Cevins, sur l'ancienne paroisse et commune de Jussy où il est né le 27 février 1784. Il fut baptisé par son oncle, Pierre François DE ROGET, curé de Cernex et chanoine de Saint-Pierre à Genève. Ses parents étaient Pierre Joseph DE ROGET, seigneur de Cevins et Marie-Françoise d'Humilly, sa deuxième épouse.

Enfin, à compter du 26 février 1842, le cultivateur **Claude MESSY**, prêta serment au royaume sarde pour le poste de syndic. Il était domicilié à Marny et nous apprenons qu'il était âgé de 40 ans en 1843. Il naquit le 4 floréal de l'an X soit le 24 avril 1802, de sa mère Péronne GIGNIoud, épouse de François MESSY. Il occupait encore cette fonction durant l'année 1845.

Les dossiers abordés par le conseil de Pers-Jussy durant cette période

UN PEDON POUR LA COMMUNE !

Le 29 décembre 1837, suite à la circulaire du ministre de l'Intérieur et de l'avis de l'intendant de la province de Carouge en date du 22 décembre, il est demandé à la commune de nommer un pedon.

Mais qu'est-ce qu'un pedon ? Il s'agit d'un facteur à pied qui devait porter et retirer le courrier auprès des services postaux. Le conseil municipal nomma son garde champêtre, Joseph Marie BARBIER, comme 1^{er} pedon communal, au vu de ses états de service satisfaisant.

INSTALLATION D'UN CONSEIL DE FABRIQUE À PERS-JUSSY !

Le 6 juillet 1835, suite aux demandes de l'évêque d'Annecy et de l'intendant de la province, il est demandé au conseil de proposer plusieurs individus pour la nomination d'un membre ordinaire de la fabrique ecclésiastique de ladite commune. Les personnes suggérées étaient Claude DOMPMARTIN, Dominique SUATTON et Jacques CONSTANTIN. **Le but des conseils de fabrique était l'administration des revenus de la paroisse ainsi que l'entretien et la construction des édifices religieux de celle-ci.** Cette institution fut supprimée en 1905 suite à la loi de séparation de l'Église et de l'État.

LA REFONTE DES CLOCHES DE L'ÉGLISE PAROISSIALE!

Le 4 mars 1842, le conseil municipal demande à l'intendant de la province d'allouer une somme de 2 400 livres pour **la refonte de la petite cloche**. En effet, celle-ci est cassée de bas en haut depuis six ans déjà et cela commence à être problématique pour le culte local. Le syndic et les conseillers souhaitaient qu'elle soit de 10 quintaux au lieu de 2.

Malheureusement, un autre incident survient cette fois-ci pour **la grande cloche, qui pesait-elle 20 quintaux, qui vient de se fendre et devient inutilisable**. Lors de la séance du 16 mai 1842, le conseil demande à utiliser la somme de 2 400 livres pour remplacer la deuxième cloche également.

Nous retrouvons une note détaillant les dépenses de la refonte en 1842. Les opérations s'élèvent à 3 220,10 livres. La commune a déjà payé une partie, à hauteur de 600 livres et le conseil de fabrique à hauteur de 500 livres. Le restant sera payé par la commune à hauteur de 600 livres par an, durant 3 années et le restant sera dû par la fabrique.

Dans une délibération de juillet 1845, la commune fait un compte rendu de la dépense depuis 1842 où nous apprenons que la dépense totale a été de 3 800 livres dont 2 400 qui devaient être payés par la commune et 1 400 par tous autres moyens. Les paiements communaux ont été échelonnés comme suit : 600 livres avec le capital dû des intérêts à la livraison des cloches le 11 août 1842, puis de nouveau la même somme le 30 juillet 1843 et 600 livres le 10 juillet 1844. La commune demande à l'intendant de verser le dernier règlement par mandat de paiement.

Lors d'une séance du 8 août 1842, le syndic et les conseillers votent un règlement concernant l'utilisation des cloches afin de se prévenir des actes de vandalisme et nous apprenons qu'il a été confectionné non pas deux cloches mais trois, ce qui concorderait avec une note attachée aux cahiers des délibérations émanant du fondateur BULLIOD de Carouge où nous lisons le poids des trois cloches exprimé au poids de Genève, une de 1978, une de 383 et une de 1033 soit 1088 kg, 211 kg et 568 kg (la livre de Genève équivaut à 0,550 kg pour la province du Faucigny).

VENTE DES BIENS COMMUNAUX!

Durant la séance du 18 mars 1844, le conseil demande à l'intendant de la province, son autorisation pour la vente de biens communaux sélectionnés par le syndic et les conseillers afin de pouvoir couvrir les frais de la reconstruction de l'église de la commune car les recettes annuelles ne suffisent pas. Selon le conseil, seulement les fonds communaux trop éloignés et sous-exploités ont été choisis pour ladite vente mais les conseillers Michel CONSTANTIN de Jussy et Claude NAVILLE de Vercot sont contre la vente de certains biens communaux, se présentant comme porte-parole des habitants de leurs hameaux.

Le 21 juin de la même année, le conseil doit répondre à une requête des habitants de Jussy qui sont contre la vente de certains biens communaux et nous voyons que les tensions étaient grandes entre les deux anciennes communes. En effet, le syndic parle de « puériles imaginations » de la part des habitants de Jussy, et que leur demande « ne mérite pas la moindre considération », ce qui laisse imaginer le climat ambiant dans la salle du conseil... Nous n'avons pas une copie de la requête en annexe de la délibération mais nous voyons dans les arguments avancés par le conseil municipal qu'il s'agissait surtout de reproches concernant les ventes des biens religieux propres à Jussy effectuées dans le passé, la dilapidation des anciens fonds communaux de Jussy et de l'incohérence d'agrandir l'actuelle église. La réponse du syndic et des conseillers est claire : il faut vendre des biens communaux, présents dans l'ancienne commune de Jussy sous Pers mais également dans celle de Pers, et que cette reconstruction de l'église de Pers-Jussy profiterait à tous, également aux habitants de Jussy. Nous observons que deux conseillers refusent de signer la délibération, il s'agit de Jean Baptiste MÉTRAL et Joseph Marie CHAMBET.

Quelques mois plus tard, le 11 décembre, l'intendant de la province demande au conseil de valider les plans des parcelles de fonds communaux à vendre et celui-ci confirme la liste votée lors du mois de mars. Néanmoins, certains conseillers sont toujours réfractaires à cette décision et nous retrouvons dans ces personnes Claude NAVILLE, Jean Baptiste MÉTRAL de Jussy et Michel CONSTANTIN qui lui n'est même pas venu à la réunion !

L'année prochaine, nous étudierons la dernière partie, jusqu'en 1860, année de l'annexion de la Savoie à la France.

Les Usses - Syndicat de Rivière

Infrastructures Agro-écologique et corridors écologiques sur le Plateau des Bornes

L'étude menée par ASTERS dans le cadre du contrat de territoire Espaces Naturels Sensibles (ENS) portée par le Syr'usses en tant que chef de file, financée par le département de Haute-Savoie et les 13 communes adhérentes, permet de mettre en lumière les infrastructures agroécologiques prioritaires à conserver et les zones déficitaires.

Une infrastructure agroécologique est un élément fixe du paysage situé dans l'espace agricole et géré de manière extensive sans pesticide ni fertilisation, comme les haies, les fossés, les ruisseaux, etc. Les infrastructures agroécologiques sont des types de corridors écologiques qui sont nécessaires au déplacement des espèces et qui participent à la diversité génétique et la préservation de la biodiversité sur nos territoires.

Pour le plateau des Bornes, il a été observé une dynamique de vieillissement surtout pour les structures arborées qui pourraient donner lieu à une dégradation progressive des infrastructures agroécologique. Il est alors nécessaire et important d'entretenir nos haies et bocages existants et de préserver notre patrimoine paysager.

Les Communes se sont vues remettre un plan d'actions avec des recommandations possibles pour les zones à préserver et celles déficitaires. Il s'agit de consolider ces corridors écologiques via la replantation, l'entretien des haies, le creusement de mares, etc.

Nombre de ces zones sont présentes sur des parcelles privées et nécessitent un engagement des propriétaires et exploitants agricoles qui souhaiteraient travailler sur ces thématiques.

Si vous souhaitez approfondir le sujet, le plan d'actions de préservation des infrastructures agroécologiques de votre commune est disponible en Mairie ou auprès du Syr'usses.

Les Usses
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



Majorité Municipale

Le CTENS du Plateau des Bornes (Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles) de 2020-2024 arrive bientôt à son terme. Ce CTENS regroupe 13 communes du Plateau des Bornes, les acteurs de la GE-MAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), le Conseil Départemental et des Associations partenaires. Il a pour objectif de préserver les zones humides et les milieux aquatiques et remarquables du plateau des Bornes dont nous faisons partie, de limiter la prolifération des espèces envahissantes, de sensibiliser les scolaires...

Diverses actions individuelles ou collectives en faveur de la biodiversité, pour nous préserver des risques d'inondations, d'érosion et sanitaire. Nous avons sur la commune plusieurs marais, étangs... que nous nous efforçons de préserver, d'entretenir, car nous avons pleinement conscience de leurs rôles de régulateur et de tampon, lors de fortes précipitations, comme celles que nous avons vécues cet automne.

Les taux de participation du Département vont être différents, voire peut-être absents de ce qui était initialement prévu. Les coûts de fonctionnement ne seront très certainement plus ou peu subventionnés par le Département (animation, postes...). Les conséquences de ces changements vont être déterminantes pour l'avenir des actions du plateau des Bornes, pour l'avenir de tous ces espaces naturels remarquables. L'élaboration du futur CTENS 2025-2029 aura besoin de visibilité pour définir son programme d'actions.

Sur Pers-Jussy, un très bel élan avait été initié en 2014 avec la création du Marais de Marjolin, au-dessus des Roguet, associant les propriétaires, l'ACCA de Pers-Jussy, la Fédération des Chasseurs 74, Asters et la commune. Un travail important d'entretien est réalisé régulièrement. Il serait impensable pour nous de tout abandonner.

En 2023 il a été voté une nouvelle loi dite d'accélération d'installation des énergies renouvelables qui entend faciliter l'installation d'énergies renouvelables sur les territoires.

Cette démarche consiste à identifier des toitures, des parcelles délaissées sur lesquelles la production d'énergies renouvelables serait possibles pour du photovoltaïque, du solaire thermique, du biogaz, de la géothermie, de l'éolien... Identification sur les parcelles privées ou publiques.

Une cartographie a été produite, après concertation avec le public le 18 décembre dernier et transmise aux autorités préfectorales.

Le PLU devra par la suite intégrer les secteurs d'accélérateur et les secteurs d'exclusion.

Tout ceci pour favoriser et inciter la production d'énergies renouvelables et ainsi réduire nos dépendances aux énergies fossiles.

Les élus du groupe « Pers-Jussy, Nos Valeurs, Notre Avenir »

Groupe : Innover, Partager, Agir

Les investissements de la Commune répondent-ils réellement à nos besoins ?

À l'heure où chacun.e d'entre nous est invité.e à faire preuve de sobriété, et plus particulièrement dans un contexte inflationniste, les collectivités locales (Commune, Intercommunalité, Département et Région) devraient se montrer encore plus exemplaires en matière de gestion des deniers publics.

Or, à l'image du dispendieux projet de vélodrome que le Département de la Haute-Savoie envisage de construire à La Roche-sur-Foron, les 4 M€ de budget que la majorité municipale a décidé d'allouer à la rénovation de la Mairie paraît particulièrement disproportionné, sans compter qu'on n'est pas à l'abri d'éventuels dépassements du budget.

Un tel investissement va inévitablement priver les habitant.e.s de notre village d'autres réalisations, qu'il s'agisse de construire ou rénover des équipements publics, ou encore de mettre en place ou améliorer des services à la personne.

Pers-Jussy va devoir investir massivement, au cours des prochaines années, dans le développement, mais surtout dans la remise en état des réseaux : voiries, eaux pluviales, hydrographie, énergie...

Par exemple, les épisodes pluvieux de l'automne dernier ont engendré des débordements de cours d'eau et l'inondation de plusieurs habitations. De plus en plus fréquentes, ces situations sont amenées à se répéter. Elles ont surtout mis en avant qu'une partie de notre réseau d'eaux pluviales et certains ouvrages sur nos cours d'eau n'étaient plus en mesure d'absorber

des volumes conséquents de précipitations. Cela signifie que la Commune va devoir investir massivement, au cours des prochaines années, pour nous assurer à toute.s le meilleur niveau de protection possible.

Du point de vue de la mobilité également, la Commune va devoir remettre en état de nombreuses routes communales dont l'état est plus ou moins dégradé. Et pour faire face aux besoins croissants en matière de déplacements, elle devra aussi investir dans le déploiement d'un réseau cyclable et contribuer au développement des transports collectifs, encore à l'état embryonnaire aujourd'hui.

Enfin, la Commune va devoir véritablement s'engager dans la transition énergétique et repenser l'approvisionnement des bâtiments publics : notre équipe avait proposé de réfléchir à la mise en place d'un réseau de chaleur (chaufferie collective) dans le centre-bourg avec une vision d'ensemble plutôt que de traiter les bâtiments les uns après les autres. Cette proposition qui, selon nous, permettrait à la Commune et aux riverains raccordés de mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques dans le temps, n'a malheureusement pas retenu l'intérêt des élus de la majorité.

Espérons que les choix d'investissements qui sont faits aujourd'hui ne pénaliseront pas les générations futures...

En ce début 2024, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux et une très belle nouvelle année !

**France
services**

Arve & Salève
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES


Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

OUVERTURE DEBUT NOVEMBRE 2023

FRANCE SERVICES PAYS ROCHOIS, ARVE & SALEVE

REIGNIER - ESERY

Maison Cécile Bocquet / 160 Grande Rue

Ouverture Vendredi 3 Novembre

Mercredi & Vendredi
8h30-12h30 / 13h30-17h30

LA ROCHE SUR FORON

371 Avenue de la Gare

Ouverture Jeudi 2 Novembre

Lundi 13h30-17h
Mardi & Jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France Services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Contactez votre France Services au 07 49 73 87 45
ou par mail : fs.laroche-reignier@faucignymontblanc.com



Agence nationale
des droits sociaux



La commune en chiffres

- Population totale : 3 263 habitants (selon INSEE)
- Gentilé (nom des habitants) : Perjussiens, Perjussiennes

Superficie :

- 1 868 ha dont 86 ha de terrains communaux.
- 18 ha de bois régime forestier
dont 10 ha au centre communal d'action sociale.

Mairie..... ☎ 04 50 94 40 79

..... 📍 1825 route de Reignier
..... ✉ accueil@ mairie-pers-jussy.fr
..... 🌐 www.mairie-pers-jussy.fr
..... 📱 Application : Pers-Jussy Clic
..... 📺 Commune de Pers-Jussy

🕒 Heures d'ouverture du secrétariat :
..... Lundi, mardi de 9h-12h - Jeudi, vendredi de 13 h 30-17h30.
..... Samedi de 9h à 12h.

Médiathèque municipale..... ☎ 04 50 50 05 56

..... 📍 95 route de l'Église
..... ✉ bibliopersjussy@gmail.com
..... 📺 La Parenthèse Pers-Jussy
..... 🌐 Portail en ligne : <https://persjussy.bibenligne.fr>
..... 🕒 Heures d'ouverture :
..... Du mardi au vendredi : 15h30 - 18h30
..... Mercredi : 10h-12h
..... Samedi : 10h-12h

Agence postale communale

☎ 04 50 94 41 60

🕒 Heures d'ouverture :
..... Lundi, mardi, jeudi vendredi : 8h30 - 12h
..... Samedi : 9h-12h

Départ du courrier : dans le bureau et boîte extérieure
du lundi au vendredi à 15h, samedi à 11 h 30.

Numéros utiles

Service Commun d'Urbanisme..... ☎ 04 50 43 46 14
Maison Bocquet - Reignier

Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe... ☎ 04 50 95 71 63
- dépannage eau potable..... ☎ 06 83 74 42 06
- dépannage eaux usées..... ☎ 06 77 04 19 50

Communauté de Communes Arve et Salève..... ☎ 04 50 43 46 14
Déchèterie..... ☎ 04 50 43 46 14

🕒 Heures d'ouverture :
du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h et de 14h à 17h45
Pompiers..... ☎ 18 - ☎ 112
Gendarmerie de Reignier..... ☎ 04 50 95 75 11
SAIC Pers Loisinges..... ☎ 04 50 94 46 89
EDF - Dépannage 24/24..... ☎ 08 10 33 30 74
Sous-préfecture de Saint-Julien en Genevois..... ☎ 04 50 35 13 13

Animaux Secours à Arthaz..... ☎ 04 50 36 02 80
Préfecture d'Annecy..... ☎ 04 50 33 60 00
Centre des impôts d'Annemasse..... ☎ 04 50 43 91 50
Paroisse Saint-Jean XXIII d'Arve et Salève..... ☎ 04 50 43 40 50
ADMR..... ☎ 04 50 95 15 32
France services..... 0749738745
mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Écoles, cantine et périscolaire

École élémentaire et périscolaire..... ☎ 04 50 36 42 57
École maternelle..... ☎ 04 50 94 44 81
École des Roguet..... ☎ 04 50 94 43 07
Cantine scolaire..... ☎ 04 50 94 44 43
Bureau de la cantine..... ☎ 04 50 94 47 86
Périscolaire de la maternelle..... ☎ 04 50 82 54 12
Service Enfance Jeunesse..... ☎ 07 86 55 56 13

Services médicaux

Ostéopathe : Sarah DESMARES..... ☎ 07 61 35 25 10
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy

Cabinet de kinésithérapeutes : Patricia MICHEL et Gwen HERVÉ
..... ☎ 04 50 36 96 99
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy

Cabinets d'énergéticiens
Arnaud TOULLIEUX, shiatsu et soins énergétiques
..... ☎ 06 74 06 35 97 - www.shiatsu74.com

Cabinet d'infirmiers..... ☎ 04 50 31 95 94
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.

Pharmacie : Pharmacie Arve et Salève..... ☎ 04 50 85 06 13
📍 141 route de l'Église - 74 930 Pers-Jussy
🕒 du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-19h.
Samedi de 9h-12h.

Pôle Médico-Social (assistante sociale)..... ☎ 04 50 33 23 47
📍 391 grande rue - 74 930 Reignier
Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h45 -12h / 13h45-17h30.
Fermé au public le vendredi après-midi.

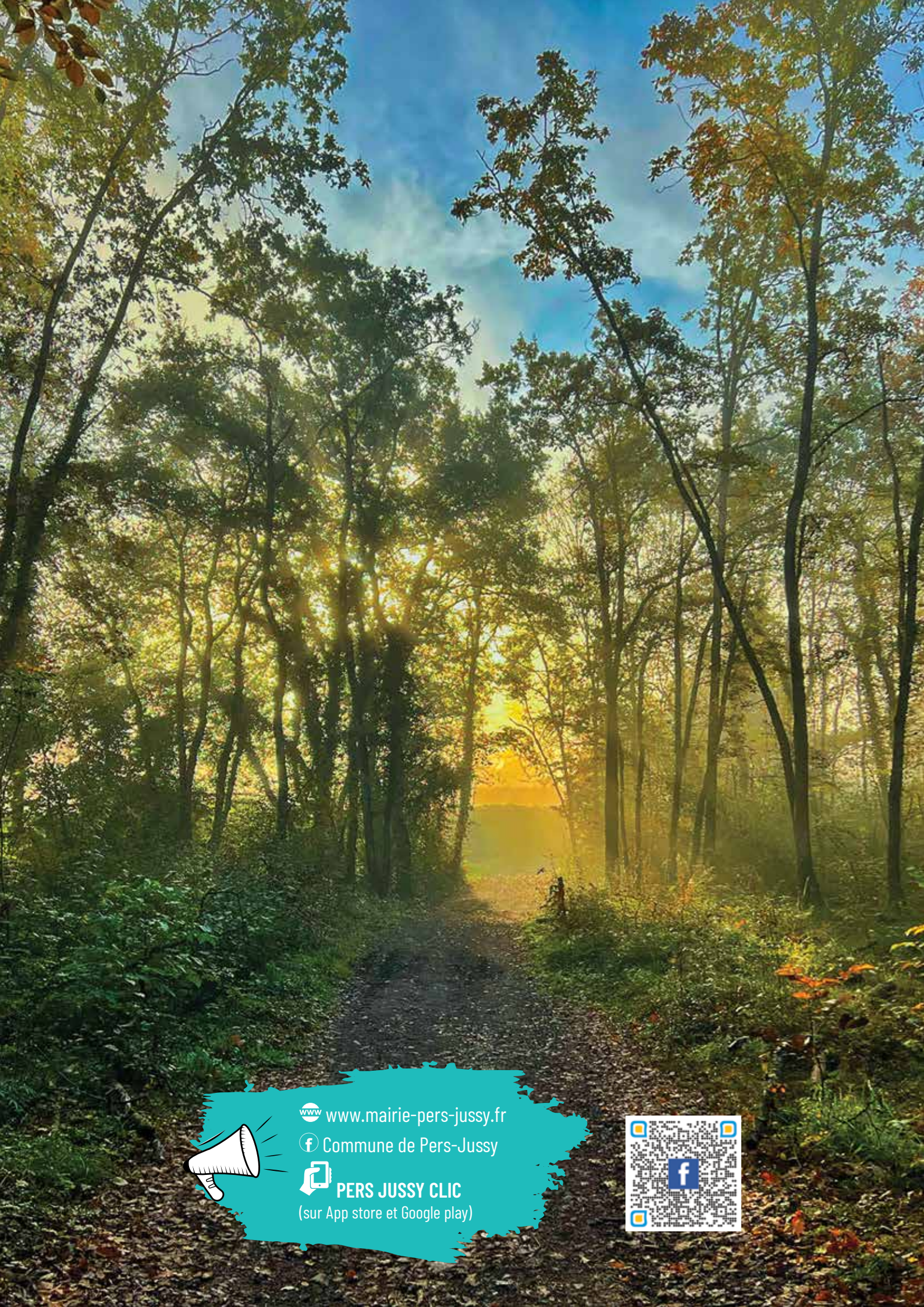
Transports

Transport scolaire (PROXIM'ITI)..... 🌐 www.proximiti.fr
📍 56 place de l'Hôtel de Ville - 74 130 Bonneville
Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00.

Le transport à la demande (PROXIM'ITI)..... ☎ 0 811 280 257

Taxis

Autorisations de stationnement délivrées par la commune
Guillaume HEUZE (Taxi des Rocailles)..... ☎ 06 77 20 51 41



 www.mairie-pers-jussy.fr

 Commune de Pers-Jussy



PERS JUSSY CLIC

(sur App store et Google play)

